



SYSTEME DES NATIONS UNIES AU BURKINA FASO

PLAN CADRE DES NATIONS UNIES POUR L'AIDE AU DEVELOPPEMENT UNDAF 2011 – 2015

26 Mars 2010

AVANT PROPOS

Au cours de ces dernières décennies, le Burkina Faso a incontestablement enregistré des avancées significatives en matière de développement économique et de gouvernance. Depuis l'année 2000, avec l'adoption et la mise en œuvre du CSLP, le Burkina Faso a axé ses politiques publiques sur les programmes de réduction de la pauvreté. Au cours de la dernière décennie, malgré certaines insuffisances, le Burkina Faso a réalisé des progrès dans plusieurs domaines.

La croissance économique a été au rendez-vous, avec un taux moyen de croissance annuelle de 5%. Des programmes sectoriels ambitieux ont été engagés dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'eau potable et du VIH/SIDA et de la gouvernance. Mais cette croissance, relativement forte se situant au dessus de la moyenne des pays de la zone UEMOA, n'a pas permis de réduire considérablement la pauvreté qui touche encore aujourd'hui 43 % de la population et les déficits sociaux sont encore importants. L'impact des différentes crises énergétique, alimentaire et financière risquent d'annihiler les efforts entrepris par le Gouvernement et de compromettre l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement à l'horizon 2015.

En réponse à ces multiples défis, le Gouvernement du Burkina Faso a engagé, dans le cadre du processus de révision du CSLP, un processus national d'élaboration d'un nouveau référentiel de développement appelé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable SCADD », basée sur les OMD, la vision prospective du Burkina Faso à l'horizon 2025, le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT) et la stratégie nationale d'accélération des OMD.

Une note conceptuelle de la SCADD, élaborée en février 2009, trace déjà les contours d'une vision ambitieuse et renouvelée du développement du pays inscrivant les futurs axes de développement dans un autre schéma de développement. Ce schéma articule la forte croissance économique fondée sur des leviers comme le développement du capital humain, la promotion de la bonne gouvernance et le développement avec qui articule la forte croissance économique, l'ambition de réduire rapidement la pauvreté et les exigences d'un développement durable.

C'est autour de cette vision du développement durable avec un accent fort sur le rôle de la croissance économique, l'amélioration du niveau de développement du capital humain et le renforcement de la gouvernance que le cadre de coopération du Système des Nations Unies couvrant la période 2011-2015 a été élaboré à travers un processus participatif.

Au cours de ce cycle, le SNU confortera ses avantages comparatifs dans les secteurs où son assistance a eu des résultats reconnus et nécessitant une consolidation. La mise en œuvre du présent UNDAF permettra également aux agences, en collaboration avec le Gouvernement, les autres partenaires nationaux et les Partenaires Techniques et Financiers de créer les conditions favorables pour une mise en œuvre effective du « Delivering as one ».

Pour le Gouvernement du Burkina Faso



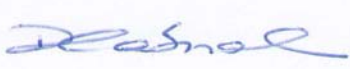
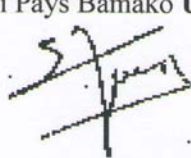
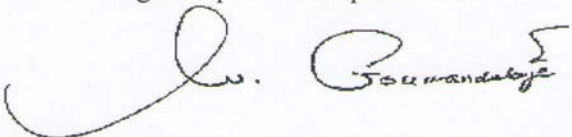
Lucien Marie Noël BEMBAMBA
Ministre de l'Economie et des Finances

Pour le Système des Nations Unies



Dr Djamila CABRAL
Coordonnateur Résident a.i.

PAGE DE SIGNATURE DES AGENCES DU SYSTEME DES NATIONS UNIES

M. Hervé Peries, Représentant UNICEF 	Mme Annalisa Conte, Directrice Représentante PAM 
M. Makane Kane, Directeur Pays UNFPA 	Dr Djamila Cabral, Représentante OMS 
Mme Ruby Sandhu-Rojon, Représentant Résident a.i. PNUD 	M. François Rasolo, Représentant FAO 
M. Juma Shabani, Directeur et Représentant du Bureau Multi Pays Bamako UNESCO 	M. François Murangira, Directeur Bureau sous régional pour l'Afrique de l'Ouest de l'OIT 
M. Alioune Badiane, Directeur Bureau Régional pour l'Afrique et les pays Arabes ONU-HABITAT 	M. Mounkaila Goumandakoye, Directeur Bureau régional pour l'Afrique PNUE 
M. Massata Cissé, Chef du Programme Afrique UNIDO 	M. Ali Boussaha, Directeur Division Afrique AIEA 

ACRONYMES

AGR	Activités Génératrices de Revenues
AIEA	Agence Internationale de l'Energie Atomique
APD	Aide Publique au Développement
ARV	Anti-Rétro-Viraux
BIT	Bureau International du Travail
CDE	Convention relative au Droit de l'Enfant
CEB	Central Executive Board
CEDEF	Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discriminations à l'Egard des Femmes
CINU	Centre d'informations des Nations Unies
CONAPO	Conseil National de la Population
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte Contre la Pauvreté
CSLS	Cadre Stratégique de Lutte Contre le VIH/SIDA
CSPS	Centre de Santé et de Promotion Sociale
CST	Commission Sectorielle et Thématique
DaO	Delivering as One
DGCOOP	Direction Générale de la Coopération
DGEP	Direction Générale du Plan
DREP	Direction Générale de l'Economie et du Plan
EDS	Enquête Démographique et de Santé
ENIAM	Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition
EPU	Examen Périodique Universel
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FENU	Fonds d'Equipement des Nations Unies
IDH	Indice de Développement Humain
IFAD	International Fund for Agriculture and Development
INSD	Institut National de la Statistique et de la Démographie
IPH	Indice de Pauvreté Humaine
IRA	Infections Respiratoires Aigües
MAEP	Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs
OBC	Organisation à Base Communautaire
OIT	Organisation International du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONU-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PANEA	Plan d'Action National de l'Efficacité de l'Aide
PAP	Programme d'Actions Prioritaires
PEDDEB	Plan Décennal de Développement de l'Education de Base
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PNDS	Plan National de Développement Sanitaire
PNG	Politique Nationale Genre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTME	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant
PVNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
QUIBB	Questionnaire Intégré de Bien être de Base
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
SCADD	Stratégie Nationale de Croissance Accélérée et de Développement Durable
SCAP	Stratégie Conjointe d'Assistance Pays
SIDA	Syndrome d'Immuno-Déficience Acquise
SNAT	Schéma National d'Aménagement du Territoire

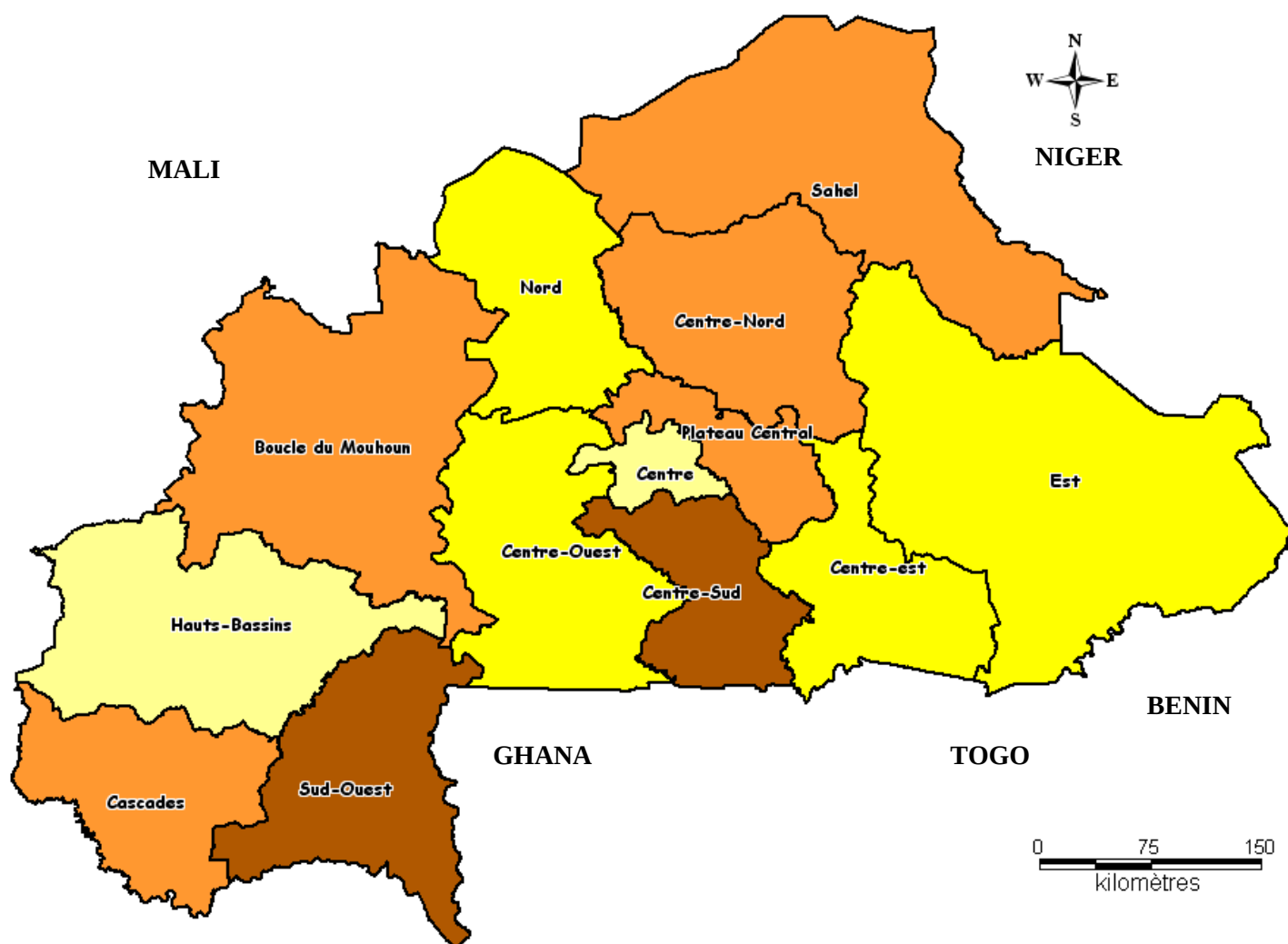
SNU	Système des Nations Unies
SP/CNLS	Secrétariat Permanent du Conseil National de Lutte Contre le Sida
SP/MAEP	Secrétariat Permanent du Mécanisme Africain d’Evaluation par les Pairs
SSN	Système Statistique National
UAC	Unité d’Appui à la Coordination
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
UNCT	United Nations Country Team (Equipe Pays des Nations Unies)
UNDAF	United Nations Development Assistance Framework
UNDOCO	United Nations Development Office for Coordination and Operations
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l’Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fond des Nations Unies pour la Population
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l’Enfance
UNIDO	United Nations Industrial Organization
UNV	United Nation Volunteer
VIH	Virus de l’Immunodéficience Humaine

TABLE DES MATIERES

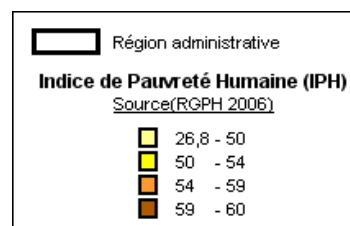
ACRONYMES	4
TABLE DES MATIERES	4
VUE SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU BURKINA FASO.....	8
TABLEAU DE LA SITUATION DES OMD AU BURKINA FASO	9
1. 1. CONTEXTE NATIONAL	10
1.1. PROGRES ET DEFIS DU BURKINA FASO	10
1.2. PRIORITES NATIONALES.....	12
1. PROCESSUS D'ELABORATION DE L'UNDAF	13
2. ORIENTATIONS STRATEGIQUES DU SNU	15
3. PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS	16
4.1. EFFET 1 : LA CROISSANCE ECONOMIQUE ACCELEREE EST DURABLE ET PRO PAUVRE	17
4.2. EFFET 2 : LA QUALITE DU CAPITAL HUMAIN EST AMELIOREE POUR UN DEVELOPPEMENT DURABLE.....	18
4.3. EFFET 3 : LA GOUVERNANCE POLITIQUE, ADMINISTRATIVE ET ECONOMIQUE EST RENDUE PLUS EFFICACE ET PLUS RESPECTUEUSE DES DROITS HUMAINS ET DE L'EGALITE DE GENRE	20
4. TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES CONJOINTS ET PROGRAMMES INTEGRES	22
5. INITIATIVES SPECIFIQUES	22
6. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET MECANISMES INTERNES DE COORDINATION	22
6.1. STRATEGIES DE MISE EN ŒUVRE	22
6.2. MOBILISATION DES RESSOURCES	23
6.3. MECANISMES DE COORDINATION	23
6.3.1. Comité Programme	23
6.3.2. Comité Opérations	24
6.3.3. Comité Information et Communication.....	24
6.3.4. Unité d'Appui à la Coordination	24
7. SUIVI ET EVALUATION.....	25
7.1. LEÇONS APPRISES DU SUIVI EVALUATION DE L'UNDAF 2006-2010	25
7.2. LE DISPOSITIF DU SYSTEME DE SUIVI-EVALUATION DE L'UNDAF 2011-2015	26
7.3. PRINCIPAUX INSTRUMENTS DE SUIVI ET EVALUATION	27
7. CADRE DES RESSOURCES	28
9. MATRICE DES RESULTATS ET DE SUIVI-EVALUATION	29

BURKINA FASO

Indice de Pauvreté Humaine (IPH)
par région administrative



COTE D'IVOIRE



VUE SYNOPTIQUE DES PRINCIPAUX INDICATEURS DU BURKINA FASO

Indicateurs	Valeurs	Sources	Indicateurs	Valeurs	Sources
Superficie (km ²)	274 200	Recensement General de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2006	Taux Brut de Scolarisation	72.4	Annuaire Statistiques Ministère de l'Enseignement de Base (MEBA) 2008-2009
Densité moyenne de la population (habitants au km ²)	51	(RGPH) 2006	Taux Brut de Scolarisation Garçons / Filles	77.1/67.7	Annuaire Statistiques Ministère de l'Enseignement de Base (MEBA) 2008-2009
Population Totale en Million	14	(RGPH) 2006	Taux Net de Scolarisation	57.9	Annuaire Statistiques Ministère de l'Enseignement de Base (MEBA) 2008-2009
Population de moins de 18 ans (%)	53	(RGPH) 2006	Taux Net de Scolarisation Garçons / Filles	61.3/54.5	Annuaire Statistiques Ministère de l'Enseignement de Base (MEBA) 2008-2009
Espérance de vie à la naissance (nombre d'années)	56,7	(RGPH) 2 006	Taux d'Achèvement au Primaire	41.7	Annuaire Statistiques Ministère de l'Enseignement de Base (MEBA) 2008-2009
PIB par tête d'Habitant (en dollars US)	619	Estimation de la Direction de la Prévision et de l'Analyse Macro-économique 2009	Taux d'alphabétisation des adultes (en pourcentage)	28.3	Enquête QUIBB INSD 2007
Indice de Pauvreté Humaine %	51.8	Rapport Mondial DHD 2009	Taux d'alphabétisation des adultes Hommes / Femmes (en pourcentage)	36.7/21.0	Enquête QUIBB INSD 2007
Indice de Développement Humain	0.389	Rapport Mondial DHD 2009	Proportion d'Enfants de 5-14 ans qui travaillent (%)	35	RGPH 2006
Taux de Mortalité des Enfants de moins de 5ans (pour 1000 naissances)	141	(RGPH) 2006	Proportion de la population ayant accès à de l'eau potable. (%)	73.3	Enquête QUIBB INSD 2007
Taux de Mortalité Maternelle (pour 100,000 naissances vivantes)	307.3	(RGPH) 2006	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement (%)	39.6	Enquête QUIBB INSD 2007
Prévalence du VIH/SIDA chez les Adultes (%)	1.6	ONUSIDA 2008	Proportion de la population ayant accès à de l'eau potable Urbain/ Rural. (%)	89/69	Enquête QUIBB INSD 2007
Insuffisance Pondérale (Modéré et Grave) en %	24.1/7.3	Enquête Nutritionnelle SMART 2009	Proportion de la population ayant accès à un meilleur système d'assainissement Urbain/Rural (%)	42/9	Enquête QUIBB INSD 2007
Proportion de la population vivant dessous du seuil national de pauvreté (%)	42	ECVM 2003	Proportion de la population urbaine vivant en dessous du seuil de pauvreté (%)	20,3	ECVM 2003
Proportion de la population rurale vivant en dessous du seuil national de pauvreté (%)	48,9	ECVM 2003	Indice de Gini	0,22	ECVM 2003

TABLEAU DE LA SITUATION DES OMD AU BURKINA FASO¹

OMD	Cibles	Indicateurs	Référence	Cible en 2015	Niveau	Ecart en points	Probabilité de réalisation
OMD 1 	Cible 1. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population dont le revenu est inférieur à un dollar par jour	Incidence de la pauvreté en %	43,5 en 1994	21,75	46,4 en 2003	24,65	Improbable
	Cible 2. Réduire de moitié, entre 1990 et 2015, la proportion de la population qui souffre de la faim	Proportion de la population souffrant de la faim en %	25,4 en 2003	12,7	31,1 en 2005	-18,4	Improbable
OMD 2 	Cible 3. D'ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, partout dans le monde, les moyens d'achever un cycle complet d'études primaires	Taux brut de scolarisation en %	30% en 1990	100%	72,4 en 2008	27,6	Probable
		Taux net de scolarisation en %	33,5% en 1993	100%	57,90%	42,1	Improbable
		Taux d'alphabétisation en %	15,5% en 1991	40%	28,3% en 2007	11,7	Improbable
OMD 3 	Cible 4. Éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d'ici à 2005 si possible et à tous les niveaux de l'enseignement en 2015 au plus tard	Indice de parité	0,615 en 1991	1	0,81 en 2008	0,19	Probable
OMD 4 	Cible 5. Réduire de deux tiers, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans	Taux de mortalité infanto juvénile en ‰	184,8 en 1993	61,0	123,8	-62,8	Improbable
OMD 5 	Cible 6. Réduire de trois quarts, entre 1990 et 2015, le taux de mortalité maternelle	Taux de mortalité maternelle pour 400 000 naissances vivantes	566 en 1994	141,5	484 en 1998	-342,5	Improbable
OMD 6 	Cible 7. D'ici à 2015, avoir stoppé la propagation du VIH/sida et commencé à inverser la tendance actuelle	Taux de prévalence du VIH/SIDA en %	7,2% en 1997	0	1,6% en 2008	-2	Probable
OMD 7 	Cible 10. Réduire de moitié, d'ici à 2015, le pourcentage de la population qui n'a pas accès de façon durable à un approvisionnement en eau potable salubre	Taux d'accès à l'eau potable en %	18,3 en 1993	59,15	66,5 en 2007	réalisé	Probable

¹ Source : Rapport national provisoire sur les OMD, 2010

1. CONTEXTE NATIONAL

1.1. *Progrès et défis du Burkina Faso*

Le Burkina Faso est un pays enclavé de l'Afrique de l'Ouest avec une superficie de 274 200 km². Il est entouré au nord et à l'ouest par le Mali, au sud par le Benin, le Togo et le Ghana, à l'est par le Niger et au sud ouest par la Côte d'Ivoire. C'est un pays sahélien caractérisé par trois zones climatiques à savoir, sahélienne, nord soudanienne et sud soudanienne.

Selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitation (RGPH de 2006), le pays compte 14 millions d'habitants dont 52% de femmes. Environ 77% vit en milieu rural et 46,6% a moins de 15 ans. Le pays connaît un fort taux d'accroissement démographique estimé à 3,1%. Les analyses démographiques indiquent deux progrès importants. Il s'agit de la baisse simultanée du taux de mortalité général (14,8 ‰ en 1996 et 11,8‰ en 2006) et du taux de fécondité (6,8 en 1996 et 6,2 en 2006). L'espérance de vie à la naissance est estimée à 56,7 ans (57,5 pour les femmes contre 55,8 pour les hommes).

L'émergence d'un environnement favorable aux réformes et à la mise en œuvre des actions de développement dans la durée a été facilitée par une relative stabilité politique depuis deux décennies.

Ainsi, entre 2000 et 2009, le pays a enregistré un taux de croissance annuelle moyen de 5 %. Malgré cette performance, l'économie demeure très peu diversifiée et fortement dépendante du secteur primaire qui contribue pour 30% à la formation du PIB et génère 80% des recettes d'exportations. L'économie burkinabé repose essentiellement sur l'agriculture qui est tributaire des aléas climatiques. Sa vulnérabilité est liée aux chocs exogènes, notamment le cours du coton, les prix de l'énergie, la fluctuation du dollar, les prix des denrées alimentaires² et les catastrophes naturelles. Cette situation s'est traduite par une baisse du taux de croissance qui est passé à 3,1% en 2009. En outre, les secteurs secondaire et tertiaire contribuent respectivement pour 25% et 45% à la formation du PIB. On observe une stagnation du secteur secondaire et une prépondérance du secteur informel et des services dans les activités du secteur tertiaire. Cela illustre la faible transformation structurelle de l'économie qui résulte entre autres, de la faiblesse du capital humain et du coût élevé des facteurs de production grevant la compétitivité du pays et limitant l'éclosion d'un secteur privé dynamique et créateur d'emplois notamment pour les femmes et les jeunes.

Les performances macroéconomiques récentes ne se sont pas traduites par une réduction substantielle de la pauvreté et des inégalités. L'incidence de la pauvreté est ainsi passée de 46,5% en 2003 à 42,8% en 2008 alors que l'indice de concentration de Gini est quant à lui passé de 0,22 à 0,21 sur la même période. La pauvreté au Burkina Faso est un phénomène essentiellement rural avec une incidence de 48,9% en 2008 dans ce milieu contre 20,3% en milieu urbain. Toutefois, l'urbanisation croissante s'accompagne d'une précarité socioéconomique qui augmente la vulnérabilité des populations. Le faible impact de la croissance sur la réduction de la pauvreté s'explique par le fait que cette croissance est tirée par les secteurs dans lesquels les pauvres sont faiblement représentés. De plus, le secteur agricole, qui occupe la majeure partie des pauvres, est fortement dominé par les cultures vivrières (88 % des terres emblavées) et est sous l'influence de la variabilité du climat (sécheresse et irrégularité annuelle des pluies). L'agriculture burkinabé, avec de faibles rendements, est quasiment extensive et exerce une forte pression sur les ressources naturelles. Elle se pratique essentiellement dans des exploitations familiales. En outre, le mode d'exploitation des ressources naturelles, conjugué aux changements climatiques et à la croissance démographique, accélère la dégradation des terres, de la couverture végétale et réduit le potentiel des ressources en eau. Par ailleurs, les emplois créés dans le secteur informel sont précaires et l'accès des pauvres aux actifs financiers, aux équipements et aux technologies de productions adaptées à leurs besoins demeure limité.

En dépit de la contre performance en matière de réduction de la pauvreté monétaire, des progrès substantiels ont été enregistrés dans les secteurs sociaux, notamment en matière d'accessibilité à l'eau potable, de santé, de lutte contre le VIH/Sida et d'éducation. Selon les données de l'inventaire national réalisé en 2005, 79 % de la population a accès à l'eau potable en milieu rural et semi-urbain. Les Anti Retro Viraux (ARV) sont gratuits depuis le 1er janvier 2010. Cependant le suivi biologique reste payant. Le taux de prévalence du VIH/SIDA est estimé à 1,6 % en 2008 pour la

² La diversité alimentaire des ménages a baissé de 5,66% en 2007 à 4,21% en 2009 selon l'étude sur l'impact de la hausse des prix sur les conditions de vie des ménages et les marchés de Ouagadougou et de Bobo Dioulasso.

tranche d'âge de 15 à 49 ans. On note cependant que la prévalence est plus élevée chez les jeunes femmes (0,9%) que chez les jeunes hommes (0,5%) de 15 à 24 ans.

Le pays a réalisé des efforts pour progresser vers l'éducation primaire pour tous, avec un taux de scolarisation qui est passé de 42,7 % (36,2 % pour les filles et 48,9 % pour les garçons) en 2000 à 72,4 % (67,7 % pour les filles et 77,1 % pour les garçons) en 2008. En matière de scolarisation des filles, des progrès notables ont été enregistrés entre 2000 et 2008, avec un rapport Fille/ Garçon qui est passé de 0,73 à 0,88. En revanche, le taux de scolarisation dans le secondaire n'a pas connu la même tendance et encore moins pour les filles. Par ailleurs, l'efficacité du système éducatif et la qualité de l'enseignement demeurent préoccupantes pour l'ensemble des sous secteurs.

Dans le domaine de la santé, le renforcement et l'extension des infrastructures ont permis d'accroître la couverture sanitaire. Le rayon d'action moyen théorique des Centres de Santé et de Promotion Sociale (CSPS) a ainsi été réduit de 9,4 km en 2000 à 7,5 km en 2008. La couverture vaccinale pour l'ensemble des antigènes est de 91,3%. Malgré les efforts d'offre de services, le profil des indicateurs d'impact demeure préoccupant, notamment les taux brut de mortalité maternelle (307 pour 100000 naissances vivantes en 2006 selon le RGPH 2006) et infanto-juvénile (141 pour mille naissances vivantes) qui restent élevés. La mortalité des enfants de moins de 5 ans est surtout due au paludisme, aux infections respiratoires aiguës (IRA) et aux maladies diarrhéiques avec des taux faibles d'utilisation des moyens préventifs et curatifs (taux d'utilisation des services de santé de 0,49 en 2008) accentués par des pratiques familiales peu adaptées en particulier pour l'alimentation des nourrissons et des jeunes enfants, l'hygiène et l'assainissement.

Les forts taux de fécondité et de la mortalité maternelle s'expliquent essentiellement par les faiblesses du système de santé, notamment en matière de santé de la reproduction, associées aux pesanteurs socioculturelles et le faible statut social de la femme. Les faiblesses du système de santé, notamment en ce qui concerne le développement et la gestion inadéquats des ressources humaines en santé, la qualité insuffisante des services offerts, les faiblesses du système d'information sanitaire et les obstacles liés aux financements et à l'accès financier aux services, restent des défis majeurs à relever.

La prévalence de l'insuffisance pondérale des enfants de moins de 5 ans est estimée à 26%³ tandis que celle de la malnutrition aiguë se situe à 11,3%⁴. A l'exception de la région du Centre Sud, la prévalence de malnutrition aiguë est supérieure ou égale à 10%, qui est le seuil de sévérité défini par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS). La prévalence du déficit énergétique chronique chez les femmes en âge de procréer se situe à 18%. L'insécurité alimentaire affecte 35,4%⁵ des ménages du pays dont 37% en milieu rural.

Malgré les progrès enregistrés ces dernières années dans les secteurs sociaux, le Burkina Faso reste parmi les pays à faible niveau de développement humain avec un IDH de 0,389 en 2007. Les efforts du pays pour améliorer cet indice sont plombés par la faiblesse du taux d'alphabétisation des adultes (28,3% dont 16,6% pour les femmes) et du taux de scolarisation combiné dans le secondaire et le supérieur.

S'agissant des urgences, face à la résurgence de certaines crises (inondations, sécheresse, etc.) et épidémies (méningite, rougeole, etc.), le gouvernement a formulé un Plan National de Contingence Multi risques visant à anticiper et à coordonner les réponses à ces crises. Cependant, les leçons tirées de la réponse aux conséquences des inondations survenues en septembre 2009, traduisent la nécessité de renforcer les capacités nationales en matière de préparation et de réponse aux urgences. En effet, la propagation des pandémies, les catastrophes naturelles, et l'insécurité alimentaire que connaît régulièrement le pays sont autant de manifestations qui illustrent à bien des égards, sa vulnérabilité actuelle aux effets des changements climatiques et attestent aussi de l'urgence des solutions d'adaptation et d'atténuation aux changements climatiques. Ces effets pourraient ainsi entamer les acquis en matière de développement et saper les efforts consentis pour l'atteinte des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD).

Au plan de la gouvernance, plusieurs publications ont signalé les progrès et les insuffisances dans plusieurs domaines. Le rapport du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) a mis en exergue les principales avancées du processus de démocratisation et les insuffisances constatées au niveau de l'équilibre des trois pouvoirs, de l'effectivité

³ Courbe de référence OMS 2005

⁴ Enquête nutritionnelle nationale 2009. Direction de la nutrition, Ministère de la Santé.

⁵ Enquête Nationale sur l'Insécurité Alimentaire et la Malnutrition (ENIAM) 2008. Direction Générale des Prévisions et des Statistiques Agricoles, Ministère de l'agriculture, de l'hydraulique et des ressources halieutiques.

de tous les textes ratifiés par le Burkina Faso et dans le domaine de la lutte contre la corruption. Cette dernière se heurte encore à la résistance aux changements et à l'ineffectivité du système de sanctions malgré la mise en place de structures et instances de contrôle.

En dépit de la ratification des principales conventions internationales et de la mise en place de certains dispositifs nationaux y afférents, la pauvreté, la faiblesse de protection juridique, et les pesanteurs socioculturelles constituent des obstacles majeurs à la création effective d'un environnement protecteur pour l'enfant et la femme. La situation est encore marquée par le faible respect des droits des enfants dans plusieurs domaines : les pires formes de travail des enfants (travail dans les mines, travail domestique, traite), les enfants dans la rue, les enfants en conflit avec la loi, etc. La pratique de l'excision, en particulier chez les filles de moins de 15ans, et le mariage précoce demeurent des défis majeurs avec des prévalences respectivement de 28,1% en 2005 et de 52% en 2006.

Au niveau de la gouvernance locale, le processus de décentralisation du pays est en cours, avec la communalisation intégrale et la régionalisation se traduisant, en 2006, par la mise en place de l'ensemble des conseils régionaux et communaux. La contribution de ces entités à la réduction de la pauvreté et de la vulnérabilité environnementale devrait être approfondie par le renforcement des capacités des acteurs et le transfert effectif des compétences et des ressources. Le processus de décentralisation est faiblement approprié tant par les administrations déconcentrées que par les élus locaux tandis que les populations sont très peu préparées à la gestion des affaires publiques locales.

En matière de gouvernance économique, plusieurs réformes structurelles touchant les administrations publiques et l'environnement du secteur privé ont été engagées pour desserrer les contraintes institutionnelles, juridiques, fiscales et économiques. Malgré ces efforts, le taux de pression fiscale se situe à 12,3 % du PIB en 2008 (contre 17 % pour la norme communautaire de l'UEMOA). Face à l'insuffisance des ressources internes, le budget de l'Etat est financé à 45% par l'aide publique au développement.

Le Gouvernement a entrepris des réformes pour assurer une meilleure gestion et la coordination de l'aide dans le cadre de la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et de l'Agenda d'Actions d'Accra. Aussi, dans la perspective d'un meilleur alignement sur les priorités du pays et de la division du travail entre les Partenaires Techniques et Financiers (PTF), ces derniers ont mis en place depuis 2008 des groupes de travail pour conduire la phase préparatoire de la Stratégie Conjointe d'Assistance Pays (SCAP). Le SNU a participé dans les différents travaux préparatoires et les consultations tenues. Dans une optique d'alignement de la SCAP sur les futures priorités nationales de la SCADD, les PTF ont convenu de reprendre, sous le leadership du Gouvernement, le processus de la SCAP une fois la SCADD disponible. Au cours de ce processus, le SNU assurera la mise en cohérence de l'UNDAF 2011-2015 avec la SCAP.

Les avancées enregistrées dans la mise en œuvre de la Déclaration de Paris concernent notamment : (i) en termes **d'appropriation nationale**, la formulation du Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté (CSLP) de troisième génération assorti de son Programme d'Action Prioritaire (PAP), le développement de la politique nationale de l'aide ; (ii) en terme d'**alignement**, l'inscription accrue des appuis des donateurs dans le budget de l'Etat et le PAP, la prise en compte du volet renforcement des capacités dans les politiques sectorielles, l'accroissement de la part de l'aide délivrée sous forme d'appui budgétaire (29,41% en 2008) ; et (iii) en terme d'**harmonisation** : la mise en œuvre d'approche programme dans certains secteurs comme ceux de l'éducation, de la santé et de l'eau et assainissement. La mise en œuvre du « Delivering as one » dans le cadre de la Réforme des Nations Unies pourrait s'appuyer sur ces acquis.

Malgré les réformes économiques et sociales engagées par le Gouvernement, l'atteinte des OMD demeure problématique avec seulement quatre des dix cibles qui pourront être réalisées (Cf tableau sur les OMD) à l'échéance 2015. Vu la nécessité d'identifier des actions plus concrètes en 2010, le pays s'est doté d'une stratégie nationale d'accélération pour l'atteinte des OMD basée sur les coûts des investissements prioritaires qui doivent être réalisés dans les cinq prochaines années.

1.2. *Priorités nationales*

En réponse aux multiples défis, comme l'atteinte des OMD à l'horizon 2015, la promotion d'un développement durable, le Gouvernement du Burkina Faso a engagé un processus national d'élaboration d'un nouveau référentiel de développement appelé « Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable SCADD », intégrant les OMD et basé sur la vision prospective du Burkina Faso 2025 et le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT). Une note conceptuelle de formulation de la SCADD, élaborée en février 2009, trace déjà les contours d'une

vision ambitieuse et renouvelée du développement du pays inscrivant les futurs axes de développement dans un autre schéma de développement qui articule la forte croissance économique, l'ambition de réduire rapidement la pauvreté et les exigences d'un développement durable.

Ce document a identifié deux grands axes de développement, à savoir : (i) *la consolidation de l'économie et l'accélération du rythme de la croissance*, et (ii) *la combinaison d'autres leviers complémentaires comme le développement du capital humain, le développement des infrastructures économiques, la promotion de la gouvernance et le développement local*. Les grands défis à relever sont :

- Le pilotage stratégique du développement et la gestion macro-économique ;
- L'articulation entre la programmation des activités et l'allocation des ressources en réhabilitant la notion de budget par objectifs et axé sur les résultats lors de l'élaboration du budget de l'Etat ;
- Le relèvement du niveau de développement du capital humain en intensifiant les investissements et en améliorant les performances du secteur éducatif et de la santé ;
- Une meilleure prise en compte de certains déterminants économiques et sociaux touchant la sphère des pauvres comme l'accès à l'eau potable, l'assainissement, la nutrition et les filets de sécurité pour faire face à certaines catastrophes naturelles ou épidémies ;
- La maîtrise globale de l'accroissement de la population à travers, les plaidoyers, le planning familial et l'éducation des filles ainsi que le changement de comportements dans plusieurs domaines comme l'égalité et l'équité entre les sexes et l'amélioration du statut de la femme ;
- La promotion de la culture des droits humains et le respect effectif des droits des enfants et des femmes ;
- L'approfondissement de la gouvernance politique de manière à consolider les processus démocratique et renforcer l'Etat de droit ;
- La réussite de la décentralisation en créant les conditions d'affirmation des communes et des régions dans la perspective de promotion de pôles régionaux de croissance et d'accélérer le processus d'atteinte des OMD.

2. PROCESSUS D'ELABORATION DE L'UNDAF

L'Equipe Pays des Nations Unies, en étroite collaboration avec le Gouvernement, a conduit l'exercice de formulation de l'UNDAF 2011-2015 selon un processus participatif impliquant l'Administration Publique, la Société Civile, le secteur privé, l'Assemblée Nationale, les Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ainsi que les agences non résidentes.

La formulation s'est fondée d'une part sur l'analyse des forces et faiblesses de l'UNDAF précédent (2006-2010), tout en prenant en compte les avantages comparatifs actuels des agences du SNU et d'autre part sur les principaux défis auxquels le Burkina Faso reste confronté. La dynamique de partenariat et de coordination enclenchée a permis d'assurer :

- Une appropriation nationale : les partenaires nationaux ont été impliqués aux différentes étapes du processus et une concertation avec les autres PTF a été organisée par l'UNCT.
- Un alignement de l'UNDAF sur le cycle de programmation et les priorités nationales de développement : la nouvelle Stratégie de Croissance Accélérée et de Développement Durable couvre la même période 2011-2015.
- Une participation effective de toutes les agences (résidentes et non résidentes) à toutes les étapes du processus.

Ce processus dynamique et itératif a été organisé en plusieurs étapes décrites ci-dessous :

a) *Evaluation à mi-parcours de l'UNDAF 2006-2010*

En octobre 2008, l'Equipe Pays du SNU a procédé à une revue à mi-parcours de l'UNDAF couvrant la période 2006-2010 en vue d'apprécier les succès et les limites des approches et outils de différents programmes mis en œuvre. Cette évaluation indépendante a permis de partager les leçons apprises et les bonnes pratiques développées par les programmes du SNU.

Parmi les succès à mettre à l'actif de l'UNDAF précédent, il y a incontestablement les efforts d'élaboration et de mise en œuvre d'initiatives et de programmes conjoints ayant eu des impacts réels dans certains secteurs, notamment

le VIH, la Santé et l'Education des Filles. Cependant, les principaux obstacles rencontrés se résument à une dispersion des interventions et aux difficultés de suivi des effets de l'UNDAF dues à une faiblesse du système de suivi et évaluation.

L'actuel UNDAF a donc capitalisé toutes les meilleures pratiques, les nouveaux thèmes émergents et tiré les leçons du passé pour mieux apporter les réponses adéquates du SNU aux défis que le Burkina Faso doit relever les cinq prochaines années, à savoir 2011-2015.

b) Principales étapes intermédiaires

- **Atelier d'orientation stratégique (27, 28 et 29 mai 2009)** : cet atelier a connu la participation effective des agences du SNU (résidentes et non résidentes), et des partenaires nationaux. Il a été l'occasion de discuter entre autres, des défis nationaux contenus dans la note conceptuelle, de faire une analyse initiale des avantages comparatifs des agences du SNU et des futurs domaines prioritaires d'interventions du SNU. Des principales conclusions de cet atelier il convient de retenir le consensus pour un diagnostic national conjoint et l'engagement du SNU à appuyer des études thématiques complémentaires devant approfondir le diagnostic national. En prélude à cet atelier, diverses **formations du personnel du SNU et des partenaires nationaux** ont été organisées en matière d'intégration des principes de programmation (genre, approche basée sur les droits humains et gestion axée sur les résultats).
- **Elaboration d'une note d'orientation de l'UNDAF** : en attendant l'achèvement du processus de formulation de la SCADD (le document ne sera disponible qu'en octobre 2010), avec l'accord du Ministère de l'Economie et des Finances, le SNU a pris l'initiative d'élaborer, en octobre 2009, une note d'orientation stratégique de l'UNDAF sur la base de la note conceptuelle de formulation de la SCADD. Cette démarche a permis au SNU de disposer du nouveau cadre de coopération (UNDAF 2011-2015) au cours du premier trimestre de l'année 2010 et d'assurer ainsi, le maintien de l'alignement du cycle du nouvel UNDAF sur celui de la SCADD couvrant la même période. La note d'orientation de l'UNDAF 2011-2015 propose le nombre et le contenu des effets attendus en lien avec les axes stratégiques de la SCADD. Le réajustement méthodologique ainsi que le calendrier ajusté de la formulation de l'UNDAF ont été consignés dans une **note d'engagement** signée par toutes les agences résidentes et non résidentes et endossée par l'Equipe des Directeurs Régionaux.
- **Option de l'Equipe Pays pour un UNDAF classique** : en raison des défis internes en matière de suivi évaluation, de la maîtrise de la gestion axée sur les résultats, et des contraintes actuelles liées à l'harmonisation des procédures des agences, l'UNCT a envisagé au cours de sa retraite annuelle tenue en janvier 2010 de ne pas élaborer un plan d'action de mise en œuvre de l'UNDAF. Cette décision a été aussi confortée par l'inexistence d'un dispositif national de pilotage d'un plan d'action commun de mise en œuvre de l'UNDAF. De plus, fort des réformes sectorielles en cours au niveau national, il paraît trop tôt pour le SNU de s'engager dans le « One Program ». Ce faisant, une feuille de route sera élaborée pour conduire et approfondir les réflexions avec le Gouvernement, les PTF et les autres partenaires nationaux sur les conditions de mise en œuvre du « Delivering as one » et l'engagement de toutes les parties prenantes. L'UNCT a, par la suite, opté pour une matrice de l'UNDAF simplifiée avec **un niveau Effet et Produits UNDAF** au regard des récentes directives.

c) Consolidation des analyses nationales

L'Equipe Pays du SNU a pris l'option de ne pas élaborer un Bilan Commun de Pays dans l'optique de s'aligner sur le document de développement du pays, la SCADD pour la période 2011-2015. Le processus national a fixé trois grandes étapes : (i) l'analyse diagnostique ; (ii) les consultations régionales, sectorielles et thématiques ; et (iii) la rédaction de la SCADD. Dans le cadre de l'élaboration du diagnostic national, et à la demande du gouvernement, le SNU a appuyé dès le mois décembre 2009, les travaux de bilans sectoriels sous le leadership des neuf (9) Commissions Sectorielles et Thématiques (CST) et la réalisation de trois études thématiques devant concourir à l'élaboration du document de synthèse portant sur les « *Progrès et acquis de développement du Burkina Faso 2000 à 2009* ».

d) Atelier de priorisation stratégique

L'Atelier de Priorisation Stratégique (17, 18 et 19 février 2010) a été le moment fort de dialogue et de concertation entre le SNU, les représentants du Gouvernement et les autres partenaires nationaux pour discuter des priorités nationales auxquelles le SNU peut apporter une réponse commune au cours de la période 2011-2015. Ainsi, sur la

base des avantages comparatifs du SNU (plaidoyer, coordination, renforcement des capacités, appui conseil et technique pour le développement de politiques et stratégies, communication pour le développement, appui direct aux bénéficiaires), les trois effets de la note d'orientation de l'UNDAF 2011-2015 ont été confirmés par toutes les parties prenantes. Il s'agit de : (i) *croissance accélérée pro-pauvre* ; (ii) *relèvement du niveau du capital humain* et (iii) *Gouvernance plus efficace et respectueuse des droits humains et de l'équité du genre*.

e) Groupe de lecture

Un Groupe de Lecture interne au SNU a été mis en place à la suite de l'atelier de priorisation pour examiner et améliorer le draft du document de l'UNDAF selon les directives (prise en compte de l'approche droits humains, de la gestion axée sur les résultats, la dimension genre, etc.). Ce groupe a également assuré la cohérence de la matrice des résultats avec l'analyse du contexte national et les résultats attendus. La version améliorée du document, validée par l'UNCT a été transmise au Groupe de contrôle de qualité de l'UNDAF.

f) Validation du document de l'UNDAF

Après la prise en compte des commentaires du Groupe de contrôle de qualité de l'UNDAF et ceux des sièges des agences un atelier de validation du document de l'UNDAF a été organisé. Dernière étape du processus de formulation de l'UNDAF, elle a réuni encore une fois toutes les parties prenantes (Gouvernement, Société Civile, Assemblée Nationale, Secteur Privé, PTF,) pour une validation officielle du document final. Cette cérémonie a donné lieu à la signature officielle du document par le Ministère de l'Economie et des Finances et le Coordonnateur Résident du SNU.

3. ORIENTATIONS STRATEGIQUES⁶ DU SNU

Trois domaines de coopération prioritaires ont été retenues pour l'UNDAF 2011-2015: **(i) croissance accélérée et développement durable ; (ii) développement du capital humain ; et (iii) et efficacité de la gouvernance.**

Le SNU se positionnera non seulement dans les domaines où son assistance a eu des résultats reconnus au cours du cycle 2006-2010 et nécessitant une consolidation mais aussi par rapport à de nouveaux défis du pays où il a des avantages comparatifs. Il s'agit notamment de : (i) l'éducation de qualité pour tous ; (ii) la réduction de la mortalité infantile et maternelle (iii) la lutte contre le VIH/SIDA ; (iv) le développement et la gestion stratégiques et opérationnelles des politiques publiques ; (v) la gouvernance ; (vi) la préparation et la réponse aux urgences et catastrophes naturelles ; (vii) les changements climatiques, et (viii) la protection sociale des groupes vulnérables.

Ainsi, à travers le nouveau cadre de coopération, le SNU prendra en compte certains fondamentaux du développement que sont :

- **L'impact des changements climatiques, le développement durable et les questions du secteur agricole** à travers des programmes innovants sur l'atténuation de la dégradation des ressources. Le SNU accompagnera le gouvernement pour développer des outils et des mécanismes **pour une meilleure intégration des paramètres environnementaux** dans les politiques, **plans et stratégies nationales** ainsi que des actions porteuses d'effets sur la réduction de la pauvreté;
- **L'intégration des questions de population dans les politiques, plans et programmes nationaux de développement** en mettant l'accent sur la maîtrise des défis de la croissance démographique. Dans ce cadre, les questions d'une forte urbanisation seront également prises en compte à travers des actions spécifiques pour assurer une meilleure adéquation des services essentiels au milieu urbain;
- **L'éducation et la formation** en mettant l'accent sur l'éducation de base, surtout celle des filles, et le secondaire, avec un appui conséquent sur la qualité de l'enseignement, l'accélération de l'alphabétisation et la formation professionnelle ;
- **La santé et la nutrition des populations** comprenant le renforcement du système de santé et des services communautaires, pour favoriser les pratiques essentielles pour la survie de la mère et de l'enfant, une alimentation appropriée, la lutte contre les maladies, en particulier le paludisme , la consolidation des acquis de la lutte contre le VIH/SIDA, et l'assainissement ;

⁶ Les orientations stratégiques de l'UNDAF découlent des axes esquissés dans la note conceptuelle de formulation de la SCADD et des premiers résultats issus des réflexions sur le diagnostic économique et sociale. Une fois le document de la SCADD disponible en fin 2010, le SNU procèdera à une relecture et ajustera éventuellement ses orientations stratégiques pour s'assurer de leur alignement effectif sur les priorités nationales

- **L’approfondissement et l’efficacité de la gouvernance** en accompagnant le gouvernement dans les fonctions stratégiques (planification et coordination des politiques sectorielles) et opérationnelles (système de programmation et OMD) du développement ainsi que la lutte contre la corruption selon une vision intégrale de la transparence et l’exigence de la culture de rendre compte de la gestion annuelle des affaires publiques ;
- **L’efficacité de l’aide publique au développement** à travers la participation au dialogue national et à des mécanismes assurant la prévisibilité des financements internes et externes pour **l’accélération du processus d’atteinte des OMD**.

Le SNU jouera également un rôle important dans le renforcement du Système Statistique National en vue de rendre disponible les données nécessaires à la formulation, la mise en œuvre, le suivi évaluation des politiques et programmes de développement mais aussi de créer les conditions favorables pour un meilleur suivi de la SCADD et aussi garantir l’évaluation efficace de l’atteinte des OMD d’ici 2015 au Burkina Faso.

Un accent sera également mis sur les questions transversales suivantes :

- **Le Genre** (équité et égalité entre les sexes) notamment, le statut de la femme dans la santé de la reproduction y compris la santé maternelle et infantile, son accès à la terre, à l’éducation, aux services sociaux et économiques ainsi qu’aux sphères de décisions. L’intégration des questions du genre dans les politiques et programmes sectoriels sera accompagnée par l’appui à l’opérationnalisation de la Politique National Genre à travers le Fond Commun Genre dont le SNU est un des acteurs clés. Le SNU continuera à approfondir les acquis de l’UNDAF 2006-10 à travers les actions conjointes pour combattre les violences faites aux femmes, le mariage précoce et la pratique de l’excision. Les approches de communication pour le changement des comportements et les méthodologies de mobilisation sociale et des nouvelles approches de ‘Social Change’ seront approfondies et intensifiées pour transformer les pratiques socioculturelles néfastes qui affaiblissent le statut de la femme.
- **Les droits humains** à travers un plaidoyer fort pour une meilleure effectivité des textes ratifiés par le Burkina Faso tout en ciblant les enfants et les femmes. Les actions prioritaires viseront le renforcement du système national de protection sociale, accompagné par l’appui à la mise en œuvre d’une programmation efficace sur l’assurance maladie et sur les filets sociaux de sécurité pour les couches plus vulnérables. A la lumière de la ratification par le Burkina Faso de la Convention relative aux droits des Personnes Handicapées en 2009, le SNU va également appuyer les acteurs nationaux pour assurer son application à travers des programmes nationaux adaptés;
- **Le renforcement des capacités** dans les domaines de planification, de programmation et de gestion axée sur les résultats, en se focalisant en particulier sur les actions prioritaires visant les gains rapides au niveau des OMD.

4. PRINCIPAUX RESULTATS ATTENDUS

Les interventions du Système des Nations Unies au Burkina Faso au titre de l’UNDAF 2011-2015 viseront les effets suivants :

- ❖ **Effet 1 : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre⁷**
- ❖ **Effet 2 : La qualité du capital humain est améliorée**
- ❖ **Effet 3 : La gouvernance politique, administrative et économique est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l’égalité de genre**

Pour chaque effet UNDAF, sur la base des constats relevés dans l’analyse du contexte, les résultats attendus viseront le renforcement des capacités des sujets d’obligations. Ces derniers doivent ainsi créer les conditions optimales pour améliorer l’accès des détenteurs de droits à un ensemble de services, réduire les inégalités sociales et promouvoir l’égalité des sexes en vue d’une réelle croissance pro-pauvre . Les actions du SNU viseront également le renforcement des capacités des détenteurs de droits pour faire valoir leurs droits, et assurer leur pleine participation et

⁷ Croissance pro pauvre : selon le PNUD, à travers les travaux de Kakwani, c’est une croissance qui implique la réduction du taux de pauvreté et des inégalités. En d’autres termes le revenu des pauvres doit connaître une augmentation plus que proportionnelle à celui des non pauvres. Le SNU a décidé de se focaliser sur les inégalités régionales et de genre.

responsabilisation dans le nouveau paradigme de développement qui sera enclenché au cours des cinq prochaines années.

4.1. Effet 1 : La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre

L'effet UNDAF 1 « la croissance économique accélérée est durable et pro pauvre » contribuera à l'axe prioritaire 1 de la SCADD à savoir : (i) *la consolidation de l'économie et l'accélération du rythme de la croissance*. Dans l'appui à cette priorité nationale, les avantages comparatifs du SNU résident dans le plaidoyer et l'appui technique au gouvernement dans l'élaboration de politiques et stratégies pour l'atteinte de tous les OMD. En outre, la répétition des crises alimentaires, les tensions sur les prix du pétrole et les effets de la grande crise financière de 2009 conduit le SNU à accompagner le gouvernement dans ses efforts à se doter d'un système de protection des groupes vulnérables et de gestion des crises. Ainsi, l'appui du SNU sera concentré sur la formulation des stratégies et programmes sectoriels, à l'articulation entre ceux-ci et le budget de l'Etat, au renforcement des capacités des structures nationales en charge du pilotage et de la gestion du développement. Des actions pilotes pour la prise en compte des effets des changements climatiques à travers l'adaptation et l'atténuation ainsi que la gestion plus rationnelle des ressources naturelles feront également partie des priorités.

La contribution du SNU à une meilleure répartition des fruits de la croissance économique accélérée, réductrice des inégalités régionales et de genre, sera axée d'une part sur :

- L'amélioration de l'accès aux instruments de la micro-finance, aux services d'appui-conseil, aux innovations technologiques et aux marchés permettant à plusieurs couches de la population surtout celle vivant dans l'extrême pauvreté d'avoir de meilleures opportunités de création de revenus monétaires aussi bien en milieu rural qu'au niveau des villes ;
- Le développement d'opportunités d'emplois, surtout pour les femmes et les jeunes ;
- Le développement des capacités organisationnelles et techniques de certaines PME/petits producteurs agricoles à travers l'amélioration des techniques productives et de commercialisation de leurs produits aussi bien au niveau du marché intérieur et qu'au niveau des marchés extérieurs.

D'autre part, le lien entre croissance accélérée et développement durable sera pris en compte en intégrant toute la problématique de la gestion durable des ressources naturelles, des changements climatiques et de l'accès aux services énergétiques en termes d'adoption de nouvelles technologies, des pratiques culturelles moins agressives sur l'équilibre des écosystèmes, de maîtrise des ressources en eau, et de changements de comportements. Le plaidoyer sera renforcé pour une meilleure intégration des préoccupations environnementales dans les politiques sectorielles et les programmes communaux de développement. Le plaidoyer et l'appui technique du SNU porteront aussi sur l'intégration des principales variables démographiques dans toutes les politiques publiques en vue d'agir plus efficacement sur les comportements et les attitudes des populations dans une perspective d'une meilleure **maîtrise de la croissance démographique**. Le SNU accentuera également son plaidoyer sur **l'intégration des objectifs d'emplois et d'accès aux marchés** dans les politiques et programmes sectoriels de développement économique et social, notamment des secteurs productifs clés, tels que le l'agriculture et les activités industrielles.

La qualité des informations statistiques en termes de collecte, de traitement, d'analyse et de diffusion dans les délais constitue un des éléments clef pour l'amélioration de la planification, de la gestion axée sur les résultats et le suivi évaluation. La récente analyse diagnostique du système statistique national en 2008 a révélé des faiblesses en la matière (Cf section 7.1). Le SNU contribuera à relever ses faiblesses en apportant un appui pour le renforcement des capacités du SSN.

Enfin, au regard de la récurrence des situations d'urgence et de la vulnérabilité des populations qui en résulte, l'Equipe Pays a opté d'aborder cette problématique selon une approche de développement durable. Ainsi, il mettra tout en œuvre pour accompagner le gouvernement à renforcer les stratégies et mécanismes nationaux de prévention et de gestion des crises et catastrophes afin de réduire la vulnérabilité des populations. A cet effet, les agences mettront en œuvre un **programme conjoint de renforcement des capacités nationales en matière de prévention et de réponse aux crises et catastrophes**. Cette initiative participera à l'opérationnalisation du «plan national multirisques» qui a été formulé et validé grâce à l'appui du SNU au cours du cycle de l'UNDAF précédent.

Globalement, la mise en œuvre de l'effet UNDAF 1 contribuera d'ici 2015 à ce que les populations pauvres et vulnérables améliorent leurs revenus et leur sécurité alimentaire dans un environnement national de croissance

accélérée et de promotion d'un développement durable. Il permettra également de réduire la vulnérabilité des populations face aux crises et catastrophes naturelles.

Produit 1.1 : Les structures nationales sont mieux outillées pour formuler, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD et les OMD (**BIT, FAO, OMS, ONUDI, ONU-HABITAT, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNEP, UNESCO, UNFPA, UNICEF**)

Produit 1.2 : les capacités nationales d'intégration de la problématique population/développement sont renforcées (**OMS, PNUD, UNFPA, UNICEF**)

Produit 1.3 : Les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes ont davantage accès aux marchés, à un emploi décent, aux services énergétiques (nouveaux et renouvelables), aux crédits et entreprennent des AGR rentables (**BIT, FAO, FENU, ONUDI, PAM, PNUD, PNUE**)

Produit 1.4 : Les structures nationales et les communautés de base pratiquent une approche intégrée de gestion durable des ressources naturelles et prennent en compte les effets des changements climatiques à travers l'adaptation et l'atténuation (**BT, FAO, ONU-HABITAT PNUD, PNUE**)

Produit 1.5 : Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées et répondent efficacement aux urgences et catastrophes naturelles (**FAO, OMS, ONU-HABITAT PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF**)

Produit 1.6 : Les capacités du système statistique national en matière de collecte, de traitement, d'analyse de diffusion des données désagrégées sont renforcées (**FAO, OMS, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF**)

4.2. Effet 2 : La qualité du capital humain est améliorée

L'effet UNDAF 2 « La qualité du capital humain est améliorée » traduit la contribution du SNU à la réalisation de l'axe national intitulé «*la combinaison d'autres leviers complémentaires comme le développement du capital humain, le développement des infrastructures économiques, la promotion de la gouvernance et le développement local*». Au niveau de l'Effet UNDAF 2, le SNU appuiera les efforts du pays vers l'atteinte des OMD 1, 2, 4, 5 et 6 tels que décrits dans la stratégie nationale d'atteinte des OMD.

Les interventions viseront le renforcement des capacités institutionnelles et humaines, le plaidoyer, l'accès des populations et leur demande à un ensemble de services sociaux essentiels, la coordination, l'information et la mobilisation sociale. Plus spécifiquement, elles ciblent les capacités du système de santé, éducatif, du dispositif de lutte contre le VIH/SIDA et de gestion des crises en vue d'améliorer la qualité des prestations des services pour les populations, surtout pour les groupes vulnérables. Les appuis visent également, la formulation/révision et la mise en œuvre des politiques sectorielles (santé, nutrition, VIH SIDA, éducation, protection sociale, eau, hygiène assainissement), la diffusion et l'appui à la mise en application des textes et conventions. Les appuis comprendront des composantes d'investissement et de renforcement des capacités au niveau national, régional et local.

Au niveau de la santé, les actions seront centrées sur le renforcement du système de santé avec un accent sur : (i) le développement des ressources humaines ; (ii) l'amélioration de la qualité des services (y compris par la stratégie des Financements Basés sur les Résultats) ; (iii) le renforcement du système d'information sanitaire ; (iv) le renforcement du système d'approvisionnement en produits essentiels ; (v) et le financement de la santé. La poursuite de l'appui à la mise en œuvre du Plan National de Développement Sanitaire (PNDS) et de celle du **programme conjoint « Accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile juvénile »** contribuera à l'amélioration de la santé des populations en général et de la santé maternelle, néonatale, infantile en particulier. Les interventions viseront

entre autres à maintenir le bon niveau de couverture vaccinale chez les enfants et les femmes, à combattre la malnutrition des enfants de moins de 5 ans, renforcer la nutrition des femmes enceintes et mères allaitantes, à renforcer les soins obstétricaux et néonataux d'urgence et à lutter contre les maladies les plus meurtrières, notamment le paludisme et les maladies à potentiel épidémique. Un accent sera mis dans l'appui aux interventions à gain rapide et aux systèmes de prise en charge communautaire. L'offre de services de santé sexuelle et de la reproduction pour les jeunes et les adolescents sera renforcée conjointement à l'augmentation de la demande. En particulier des actions visant la promotion de la planification familiale et l'augmentation de la prévalence contraceptive (disponibilité et promotion de l'utilisation des contraceptifs) seront renforcées. Le SNU contribuera aussi à agir sur d'autres déterminants clés de la santé comme le droit à la santé, l'eau, l'hygiène et l'assainissement. Ces interventions seront effectuées conformément au Plan National de Développement Sanitaire (PNDS).

Le SNU poursuivra la mise en œuvre du **programme conjoint VIH/SIDA**. Ses interventions seront complémentaires à celles des autres PTF à travers le **panier commun VIH/SIDA**. Dans ce cadre, le SNU contribuera à la mise en œuvre du cadre Stratégique de Lutte contre le SIDA (CSLS 2011-2015) en vue de l'atteinte des objectifs de l'Accès Universel. Plus précisément, les actions porteront sur la consolidation de la tendance à la baisse du taux national de prévalence, avec comme priorité une concentration plus marquée sur les interventions de prévention visant les populations les plus vulnérables et à risques et l'amélioration d'un environnement social prenant en compte les questions liées à la stigmatisation. A cela s'ajoute l'intensification des actions de Prévention de la Transmission Mère Enfant (PTME) du VIH/SIDA et la communication pour le changement de comportement en direction des jeunes. Il s'agira aussi d'accompagner le développement de mécanismes décentralisés pour la coordination, la mise en œuvre et le suivi/évaluation de la réponse. Le renforcement du plaidoyer tout en établissant d'autres passerelles avec d'autres maladies sera également une priorité du SNU.

S'agissant de l'éducation, les appuis du SNU vont s'inscrire dans le Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB). Comme au cours du cycle précédent, il participera ainsi **au panier commun Education**. Les appuis du SNU viseront le renforcement du système éducatif en particulier la consolidation de l'éducation préscolaire, primaire et post-primaire de qualité pour tous, avec un accent particulier sur la scolarisation des filles en vue de capitaliser les acquis de l'UNDAF 2006-10. Le SNU renforcera les capacités du MEBA dans la mise en œuvre et l'extension de son programme de cantine scolaire. La problématique de la transition du primaire au post-primaire, surtout pour les filles, sera prise en compte à travers des interventions spécifiques. Par ailleurs, le SNU soutiendra les efforts du Gouvernement en matière d'alphabétisation, en particulier pour les femmes et de lutte contre le travail des enfants, notamment à travers la formulation et la mise en œuvre d'un plan d'action national. Enfin, pour ce qui concerne, la formation professionnelle pour les jeunes, le SNU appuiera la partie nationale pour une meilleure coordination des efforts entrepris par les ministères en charge de la formation professionnelle des jeunes afin d'atteindre de meilleurs résultats.

Pour le système de **protection sociale**, le SNU appuiera le gouvernement dans la mise en place d'un socle de protection sociale dans le cadre de l'initiative globale du Central Executive Board (UN CEB) dont le Burkina Faso est un des pays pilotes. Il s'agira en pratique de la capitalisation des acquis des initiatives actuelles dont le programme de transfert monétaire. Il s'agira également d'assurer la mise en cohérence des dispositifs existants en vue de réduire la précarité des groupes vulnérables et de la création de dispositifs additionnels tels que l'assurance maladie à visée universelle. Des actions spécifiques seront également menées pour assurer des alternatives socio économiques pour certains groupes vulnérables.

En résumé, le SNU contribuera à l'amélioration de l'efficacité des services sociaux de base mais aussi à accroître l'accès des populations surtout les groupes vulnérables à ces services. L'amélioration de la qualité du capital humain permettra ainsi d'accroître les aptitudes des populations vulnérables, l'amélioration des productivités, le changement des comportements et la réduction de la pauvreté.

Produit 2.1 : *Les capacités du système de santé sont renforcées pour fournir des services de base de qualité (OMS, UNFPA, UNICEF)*

Produit 2.2 : *La couverture effective des interventions essentielles (à gain rapide) de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant est accrue (OMS, ONU-HABITAT, PAM, UNFPA, UNICEF)*

Produit 2.3 : *Les acteurs publics, privés, et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH (BIT, FAO, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF)*

Produit 2.4 : *Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité (BIT, ONU-HABITAT, PAM, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF)*

Produit 2.5 : *Un système national de protection sociale en particulier pour les groupes vulnérables, est opérationnel (BIT, OMS, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF)*

4.3. Effet 3 : La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains et de l'égalité de genre

L'effet UNDAF 3 « La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains » contribue à la réalisation de l'axe prioritaire de la SCADD, « *la combinaison d'autres leviers complémentaires comme le développement du capital humain, le développement des infrastructures économiques, la promotion de la gouvernance et le développement local* ». Cet appui du SNU soutient les efforts du gouvernement pour atteindre les OMD 3 et 8 ; ainsi que pour assurer la localisation des OMD.

Les leçons apprises et les acquis relevés dans le cadre de l'UNDAF 2006-2010 ainsi que le diagnostic reflété dans le rapport du Mécanisme Africain d'Evaluation par les Pairs (MAEP) révèlent la nécessité des actions complémentaires pour améliorer la gouvernance au Burkina Faso. Les actions du SNU pour la période 2011-2015 porteront entre autres sur :

- Le renforcement des capacités institutions et du système de gouvernance ;
- Le renforcement de capacités des acteurs en matière de promotion et de protection des droits humains, y compris en matière de normes internationales de travail ;
- L'appui à l'opérationnalisation de la Politique Nationale Genre (PNG) ;
- La consolidation de la décentralisation et le développement économique local
- Le renforcement de la coordination et de la gestion de l'aide.

En effet, le SNU contribuera au renforcement de capacités du parlement notamment dans sa fonction de contrôle de l'action gouvernementale et de dialogue avec les autres acteurs de développement (société civile, élus locaux). Une attention particulière sera accordée au renforcement de capacités des réseaux des parlementaires portant sur des thématiques spécifiques (genre, éducation, droits des enfants, population et développement, VIH/SIDA, corruption, etc.) et de la société civile afin qu'ils puissent jouer plus efficacement leurs rôles dans les débats nationaux. Le SNU appuiera ainsi la mise en œuvre de la Politique Nationale de Bonne Gouvernance et le Plan d'Action National du MAEP.

Les appuis du SNU viseront aussi le renforcement du dispositif national **de promotion et de protection des droits humains** au regard des recommandations du rapport de l'Examen Périodique Universel (EPU) surtout avec une attention pour l'application effective de la Convention relative au Droits de l'Enfant (CDE), la Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF), la Charte Africaine des Droits et

du Bien Etre des Enfants (CADBE) et la Charte Africaine de la Jeunesse. Le plaidoyer sera intensifié pour une application effective des textes ratifiés par le Burkina Faso.

En matière de **genre**, le SNU intensifiera ses actions pour l'opérationnalisation du Plan d'actions de la Politique Nationale Genre avec une attention particulière sur la lutte contre les violences faites aux femmes en lien avec la campagne du Secrétaire Général de l'ONU sur les violences à l'égard des femmes. Pour ce faire, il accentuera son plaidoyer pour la prise en compte de l'égalité de genre, l'autonomisation de la femme dans la planification, la mise en œuvre et le suivi évaluation des politiques, stratégies et programmes de développement. En lien avec le produit 5 de l'effet UNDAF 1 à savoir : « *Les capacités du système statistique national en matière de collecte, de traitement, d'analyse de diffusion dans les délais des données désagrégées* », le SNU appuiera le gouvernement dans la collecte de données ventilées par sexe dans les différents secteurs. La réalisation de l'ODM 3 à travers les réponses aux défis de développement du pays sera soutenue par le SNU. Enfin, l'appui coordonné du SNU à la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG) se fera à travers **un programme conjoint genre** qui sera un cadre fédérateur de toutes les initiatives du SNU en cours en matière de genre (Lutte contre les violences faites aux femmes, Lutte contre les mutilations génitales féminines).

Le SNU soutiendra également la dynamique d'affirmation des nouveaux pouvoirs locaux et régionaux dans le cadre du processus de décentralisation qui sera approfondi en vue d'améliorer le système de délivrance de services publics locaux de base de qualité. Certaines actions viseront la promotion des économies locales et régionales au niveau de certaines localités à travers le renforcement des capacités de programmation et de maîtrise d'ouvrage locale des régions et des communes. Le renforcement des capacités concernera les communautés de base dans le cadre de la promotion de la participation citoyenne dans la gestion des affaires publiques et du développement local. Dans ce cadre, le SNU envisage la mise en œuvre d'un **programme intégré de développement local** pour lutter contre la pauvreté dans des **zones géographiques où plusieurs agences interviennent déjà**. Une expérience pilote sera faite dans la Boucle du Mouhoun dans la première moitié du cycle. Cette démarche vise à créer plus de synergie et de complémentarité entre les interventions des agences en vue de plus d'impact dans le milieu. Ce programme intégré prendra en compte à la fois, les questions de santé, de survie de l'enfant, des femmes, des jeunes, d'accès aux outils de financement, de participation des populations, etc.

Enfin l'UNDAF appuiera tout le processus de consolidation du dispositif technique et organisationnel de la Déclaration de Paris en vue d'améliorer l'efficacité de l'APD. Les actions stratégiques porteront sur l'amélioration des mécanismes de gestion de l'APD, de la qualité de dialogue entre Gouvernement/PTF et la mobilisation des ressources pour le financement de la SCADD.

Produit 3.1 : *Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit et l'effectivité des droits humains, de l'égalité de genre (BIT, CINU, OMS, ONU-HABITAT, PNUD, PNUE, UNFPA, UNICEF)*

Produit 3.2 : *La participation au processus de développement et de contrôle de l'action publique par les communautés, les OSC, les femmes et les jeunes sont renforcés (CINU, PNUD, UNFPA, UNICEF)*

Produit 3.3 : *La décentralisation est rendue plus effective, améliorant l'égal accès des populations à des services publics de qualité et le développement des économies locales (ONU-HABITAT, PNUD, UNICEF)*

Produit 3.4 : *Les mécanismes et les capacités de tous les acteurs à la maîtrise et à l'utilisation des outils d'analyse du genre dans les politiques et programmes de développement sont renforcées (BIT, FAO, OMS, ONU-HABITAT, ONUSIDA, PAM, PNUD, PNUE, UNESCO, UNFPA, UNICEF)*

Produit 3.5 : *Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement (OMS, PNUD UNICEF)*

5. TABLEAU RECAPITULATIF DES PROGRAMMES CONJOINTS ET PROGRAMMES INTEGRES

Au cours de la mise en œuvre de l'UNDAF, les programmes conjoints et programmes intégrés identifiés sont les suivants :

Libellés	Effets UNDAF	Domaines	Intitulés du programme	Agences leaders
Programmes conjoints	Effet UNDAF 1 Produit 1.5	Urgences	Renforcement de capacités nationales de préparation et de réponse aux urgences	PAM
	Effet UNDAF 2 Produit 2.2	Santé	Accélération de la réduction de la mortalité maternelle et infantile juvénile	UNICEF
	Effet UNDAF 2 Produit 2.3	VIH/SIDA	Programme conjoint VIH/SIDA	ONUSIDA
	Effet UNDAF 3 Produit 3.4	Genre	Programme conjoint Genre	UNFPA
Programmes intégrés	Effet UNDAF 3 Produit 3.3	Décentralisation	Programme d'appui au développement local de la Boucle du Mouhoun	PNUD

Les réflexions seront approfondies au sein des groupes de travail en vue d'identifier d'autres synergies d'actions porteuses d'impact.

6. INITIATIVES SPECIFIQUES

La dynamique d'une croissance accélérée pro pauvre réductrice d'inégalités sociales qui sera enclenchée par la SCADD ne saurait occulter la prise en compte de l'accès au logement décent. En effet, l'accroissement rapide de la population crée un besoin en logement difficile à satisfaire estimé à 8.000 unités par an à Ouagadougou. Face à cette situation, et compte tenu de la faiblesse des ressources financières, les ménages les plus pauvres et vulnérables n'hésitent pas à aller s'installer dans les zones non aménagées ou « non loties » lesquelles sont pour la plupart inondables. Les constructions sont bâties en matériaux précaires car ne pouvant pas recourir ni aux spécialistes de l'habitat, ni aux matériaux définitifs. Avec l'absence de canaux d'évacuation, ces maisons n'ont pas pu résister à des inondations surtout de l'ampleur de celles du 1er Septembre 2009.

Pour l'UNDAF 2011- 2015, l'ONU- Habitat, appuiera le gouvernement dans la mise en œuvre effective de la politique nationale de l'habitat et du développement urbain. Il s'agira d'un appui multiforme qui prendra en compte : (i) les questions de renforcement de capacités ; (ii) l'appui aux ménages les plus vulnérables pour l'auto construction des logements ; (iii) la mise en place d'un fonds de garantie auprès des institutions financières de la place pour appuyer les coopératives d'habitat en faveur des femmes défavorisées de la « Brigade verte de la Commune de Ouagadougou » ; (iv) l'amélioration de l'accès au foncier des populations vulnérables. Il s'agit d'une initiative lancée par ONU Habitat qui s'appelle « Women Land Trust ».

Cette contribution se fera en lien avec les différents produits de l'Effet UNDAF 1 : « *La croissance économique accélérée est durable et pro pauvre* ».

7. MODALITES DE MISE EN ŒUVRE ET MECANISMES INTERNES DE COORDINATION

7.1. Stratégies de mise en œuvre

* En vue de l'alignement du SNU sur les principes de la Déclaration de Paris, la mise en œuvre de l'UNDAF 2011-2015 prendra en compte les éléments du Plan d'Action National pour l'Efficacité de l'Aide (PANEA). A ce titre, dans le cadre de la mise en œuvre des différents programmes, le SNU procèdera à **la réduction des unités de gestion des projets /programmes**. La modalité de l'exécution nationale sera développée à travers les plans d'actions de programmes de pays des agences. En vue de l'utilisation des procédures nationales de passation des marchés, des

actions conjointes de **renforcement de capacités** seront initiées, de même des mesures d'accompagnement pour une meilleure efficacité du système national de gestion des finances publiques devront être prises.

* Le SNU renforcera également l'approche programme et améliorera sa participation dans les paniers communs sectoriels existants (Education, Santé, VIH/SIDA, Genre). Cette participation devra se faire sur la base de mécanismes et de modalités harmonisés appuyés par UNDOCO. Dans les approches sectorielles, le SNU mettra à profit ses avantages comparatifs en matière de **plaidoyer, d'appui conseils pour le renforcement des politiques, stratégies et capacités nationales**.

* Le SNU mettra un accent particulier sur le **partenariat et la coordination** des acteurs afin de renforcer la **synergie des interventions** et d'avoir plus d'impact. Le partenariat sera approfondi avec la société civile, le secteur privé, l'administration centrale et locale ainsi qu'avec les institutions de recherche et de formation.

* Dans l'esprit de la Déclaration de Paris, le SNU continuera à renforcer son **partenariat stratégique avec les autres PTF du Burkina** à travers les cadres de concertation sectoriels existants (l'organisation des PTF a connu un changement en 2009 avec la mise en place d'une TROIKA qui représente les PTF dans les dialogues de politiques avec le Gouvernement). De plus, le SNU assurera sa participation dans l'élaboration de la Stratégie Conjointe d'Assistance Pays des PTF à la réalisation des priorités nationales.

* Le SNU développera également la coopération sud-sud à travers des échanges des expériences et de meilleures pratiques.

* Le développement **d'initiatives communes, de programmes conjoints, et de programmes intégrés** ainsi que le **renforcement des capacités internes du SNU**, en matière de planification, de genre, des droits humains, de plaidoyer et de mobilisation de ressources seront privilégiés dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

7.2. Mobilisation des ressources

En vue de soutenir la mise en œuvre des initiatives et programmes conjoints en réponse aux priorités nationales, des stratégies conjointes de mobilisation de ressources seront développées et mises en œuvre en plus des ressources régulières des agences.

Dans le nouvel environnement de l'aide au Burkina Faso marqué par l'appui budgétaire de certains PTF, la question de mobilisation de ressources par le SNU se présente comme un défi. A ce titre, le SNU devra développer des mécanismes novateurs d'accès aux financements dans des domaines où il pourrait faire la différence (avantages comparatifs) en appui aux priorités nationales déclinées dans la SCADD.

7.3. Mécanismes de coordination

Le mécanisme interne de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF au SNU, sous l'autorité de l'UNCT, sera organisé autour des comités suivants:

- Comité Programme qui s'appuiera sur trois Groupes de Travail correspondants aux trois effets de l'UNDAF ;
- Comité Opérations ;
- Comité Information et Communication.

Ce dispositif sera appuyé par une Unité d'Appui à la Coordination (UAC) dont l'appui conseil et technique s'avère important pour son bon fonctionnement.

7.3.1. Comité Programme

Le comité programme a essentiellement pour objectif de coordonner les activités des groupes thématiques et de suivre la mise en œuvre des initiatives et programmes conjoints. Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre de l'UNDAF sera assuré par une *cellule de suivi évaluation* au sein du comité programme. Le comité doit engager des réflexions stratégiques en vue de renforcer l'efficacité et la complémentarité des interventions dans le développement de politiques et stratégies nationales. Dans ce cadre, il jouera un rôle important dans la promotion d'un dialogue stratégique avec le gouvernement vers une approche « One Programme ».

Le comité est l'instance de discussion des questions programmatiques d'intérêt commun sans oublier les questions transversales. Il regroupe toutes les agences et celles-ci doivent créer toutes les conditions pour garantir la qualité et l'efficacité des groupes de travail au niveau technique.

Les *Groupes de Travail* internes au SNU ont pour mission de suivre les progrès vers l'atteinte des effets UNDAF et de proposer des solutions pour améliorer l'exécution, la coordination et la performance de différents programmes. Ils représentent également des instances de rencontre et d'échange et de coordination de la contribution du SNU à la mise en œuvre de la SCADD. Trois groupes de travail seront donc mis en place :

- Groupe de Travail Croissance accélérée pro-pauvre
- Groupe de Travail Capital Humain
- Groupe de Travail Gouvernance

La flexibilité est donnée aux différents groupes de travail d'envisager une organisation interne autour des questions spécifiques avec la désignation d'un point focal qui représentera le SNU dans les cadres de concertations sectorielles nationales. Ce dispositif va s'aligner progressivement sur les cadres de concertation sectoriels de la SCADD. Le PNUD, appuyé par l'UNICEF pourrait assurer la présidence du Comité Programme.

7.3.2. Comité Opérations

Son rôle est d'assurer une gestion efficiente des moyens opérationnels du SNU en vue de réaliser des économies d'échelle, d'améliorer l'exécution des programmes et d'assurer la gestion des services communs des agences. Le comité assurera également son rôle de forum d'échanges et de partage d'expériences sur les problèmes d'opérations que rencontre individuellement chaque agence. Il devrait davantage développer des initiatives pour une réelle harmonisation et simplification des procédures dans l'esprit du « Delivering as one ». Au regard de ses avantages comparatifs traditionnels le PNUD assurera la présidence du comité avec l'appui de l'UNICEF.

7.3.3. Comité Information et Communication

Le comité Information et Communication contribuera à travers une stratégie de communication adéquate, à assurer efficacement l'information, la sensibilisation et la mobilisation des acteurs du développement en vue de susciter leur adhésion et de faciliter l'appropriation du processus UNDAF. Au regard de la transversalité de sa fonction, il travaillera en collaboration avec le comité programme. Les objectifs visent à :

- Promouvoir la visibilité du mandat et de la contribution stratégique du SNU à la réalisation des priorités nationales et à l'atteinte des OMD ;
- Promouvoir la communication pour le développement par rapport à plusieurs questions comme l'environnement, le genre, les droits humains, les adaptations aux changements climatiques, défis démographiques, etc.
- Diffuser et disséminer les meilleures pratiques de développement et de changements de comportements.
- Informer et sensibiliser le personnel des Nations Unies et tous partenaires sur le « Delivering as one ».

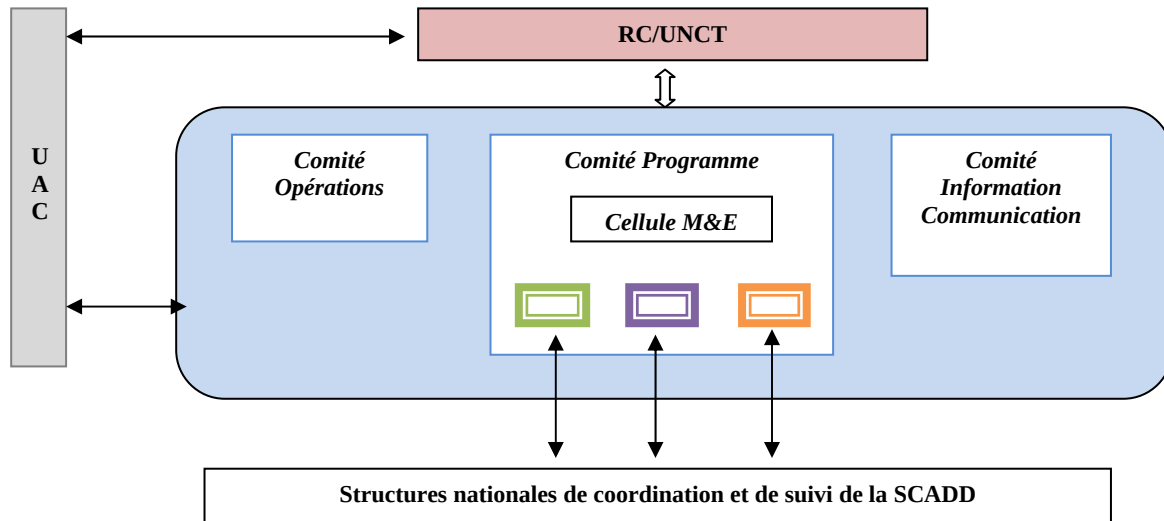
Le comité Information et Communication pourrait être présidé par l'UNICEF/OMS au démarrage du cycle. L'option d'une présidence rotative est retenue. Le secrétariat permanent sera assuré par le CINU.

7.3.4. Unité d'Appui à la Coordination

La mission de l'Unité d'Appui à la Coordination (UAC) vise essentiellement le soutien à la coordination des agences des Nations Unies au Burkina Faso et l'appui technique aux différents comités et groupes thématiques. Il s'agira de : (i) faciliter les flux d'informations et de communication entre les agences ; (ii) assurer le suivi de mise en œuvre de l'UNDAF ; (iii) soutenir les initiatives et événements communs aux agences des Nations Unies au Burkina Faso (quinzaine des N.U.) ; (iv) identifier les besoins de ressources ; (v) assurer la mémoire institutionnelle du dispositif de coordination et de suivi et évaluation ; (vi) donner des conseils et un appui technique pour le bon fonctionnement de tous les comités UNDAF ; (vii) faciliter le cycle programmatique UNDAF ; et (viii) créer toutes les conditions de la mise en œuvre du « Delivering as one ».

Le défi à relever est la mise en place d'un cadre de concertation, de dialogue et d'échanges entre les différents comités pour soutenir la démarche du « Delivering as one ». Cette rencontre pourrait se tenir de façon trimestrielle sous le leadership du Coordonnateur Résident et organisée par l'UAC.

Dispositif de coordination, de mise en œuvre et de suivi de l'UNDAF



Groupe de Travail Croissance accélérée et pro-pauvre



Groupe de Travail Capital Humain



Groupe de Travail Gouvernance

8. SUIVI ET EVALUATION

8.1. Leçons apprises du suivi évaluation de l'UNDAF 2006-2010

Une des faiblesses relevées au cours de la mise en œuvre de l'UNDAF 2006-2010 est liée au dispositif du suivi et évaluation. En effet, plusieurs indicateurs de l'UNDAF 2006-2010 n'ont pas été renseignés, faute de données appropriées fournies par les dispositifs nationaux de suivi évaluation. Le suivi évaluation des programmes du SNU est tributaire des forces et des faiblesses des dispositifs nationaux de suivi évaluation. Le système statistique national présente quatre principales contraintes pour le suivi évaluation de l'UNDAF :

- **Le niveau de représentativité géographique des enquêtes auprès des ménages s'arrête à la région ou à la province**, avec des implications sur les désaggrégations statistiques disponibles (national, régional, par milieu, par sexe, par quintile, par âge, par groupes socioéconomiques à partir des données d'enquête) ;
- **La contrainte de calendrier statistique** influe sur la disponibilité temporelle des données et des indicateurs. Les annuaires statistiques de santé et d'éducation sont produits annuellement, de même que les enquêtes QUIBB et EPA. Les enquêtes sur les conditions de vie des ménages fournissant des données sur la pauvreté monétaire ont une périodicité de 5 ans dont les éditions passées ont été réalisées en 1994, 1998, 2003 et 2009. Les enquêtes démographiques et de santé (EDS) déjà réalisées en 1993, 1998 et 2003 se produisent généralement tous les cinq (5) ans. Le recensement général de la population de l'habitation (RGPH) réalisé en 1975, 1985, 1996 et 2006 intervient généralement tous les dix (10) ans. A cela s'ajoutent plusieurs enquêtes spécifiques. Une difficulté additionnelle est la difficulté à comparer les mesures de certains indicateurs provenant d'enquêtes utilisant des méthodologies différentes (par exemple, les données de mortalité entre les recensements et les EDS) ;
- **La sous exploitation des données produites**, nécessite une amélioration de la communication entre le SNU et les dispositifs nationaux de suivi évaluation sur les besoins en indicateurs, la mise en place de mécanismes d'appui pour lever les contraintes en vue d'assurer la production de tous les indicateurs ;
- **L'absence de certaines variables pertinentes dans les bases de données**, nécessite un effort d'intégration de certaines variables spécifiques lors de l'élaboration des questionnaires de différentes enquêtes.

8.2. Le dispositif du système de suivi-évaluation de l'UNDAF 2011-2015

Fort des leçons apprises de l'ancien UNDAF, le système de suivi-évaluation du nouveau cadre de coopération du SNU visera le renforcement des dispositifs nationaux de suivi évaluation. A ce titre, comme mentionné au niveau de l'Effet UNDAF 1, le SNU apportera un appui pour le développement des capacités nationales d'analyse, d'évaluation et de gestion axée sur les résultats avec une prise en compte de l'approche droits humains et genre. Le dispositif de suivi évaluation de l'UNDAF 2011-2015 s'articulera ainsi autour de :

➤ Une Cellule de Suivi Evaluation

Sous la responsabilité d'un spécialiste en suivi et évaluation (rattaché à l'UAC), cette cellule composée des personnes ressources en suivi et évaluation des agences appuiera le comité programme et les groupes de travail dans le suivi évaluation de l'UNDAF. La cellule aura une fonction transversale et pour principales tâches de :

- Elaborer le Plan annuel de suivi évaluation qui comporte un exposé narratif, un cadre de suivi évaluation et un calendrier de suivi évaluation
- Animer des séances de formation au sein du SNU sur la Gestion Axée sur les Résultats ;
- Servir d'interface avec l'INSD et les dispositifs nationaux de suivi évaluation pour la programmation et la mise en œuvre des appuis, l'obtention à temps des données ou valeurs des indicateurs ;
- Faciliter la mise à disposition des valeurs des indicateurs aux Groupes de Travail et les appuyer dans la formulation et le suivi des indicateurs ;
- La mise à disposition annuelle des indicateurs de l'UNDAF, l'analyse et la documentation des différents progrès et résultats réalisés au cours de l'année et l'élaboration d'un tableau de bord et la gestion d'une base de données de principaux indicateurs ;
- Mobiliser des ressources financières nécessaires aux activités de suivi évaluation de l'UNDAF

➤ Partenariat avec l'Institut National de la Statistique et de la Démographie (INSD) et le mécanisme de suivi de la SCADD

L'INSD joue un rôle central dans le système statistique national, notamment dans le dispositif national de production de données. Les différentes enquêtes nationales et les recensements qui fournissent les données servant au calcul des principaux indicateurs sont conçus et réalisés par l'INSD. Ce type de partenariat permettra : (i) mieux faire connaître les besoins en indicateurs pour le S-E par l'INSD (ii) d'atténuer les différentes contraintes de production et (iii) d'analyser des données par des appuis pertinents du SNU et/ou des autres PTF et de la production dans les délais des valeurs des indicateurs relevant du domaine de l'INSD pour la mise en œuvre du plan annuel de suivi évaluation. A ce titre, les acquis du cycle précédent en matière d'appropriation de l'outil DEV INFO, et IMIS seront consolidés pour renseigner et alimenter la planification et le suivi et évaluation.

Ce partenariat sera aussi développé avec d'autres structures nationales de production de données pour le suivi de la SCADD, des OMD et des politiques sectorielles (DGCOOP, SP/MAEP, SP/CNLS, etc...)

➤ Plan de suivi évaluation

Ce Plan comprendra un exposé narratif, un cadre de suivi évaluation, un calendrier de suivi évaluation. L'exposé narratif décrit le plan de gestion des activités de S-E de l'année et indique : (i) La définition précise des indicateurs (ii) les responsabilités des acteurs internes au SNU (Agences du SNU et leurs chargés de S-E, Groupes de Travail, Coordination etc..) ainsi que des partenaires (INSD, Autres acteurs des dispositifs nationaux de S-E), (iii) les efforts destinés à renforcer les capacités nationales pour le S-E ; (iv) les partenariats à tisser et/ou à opérationnaliser pour la production et/ou la mise à disposition des données et des documents ou moyens de vérification, (v) les études, enquêtes et évaluations ; (vi) les besoins chiffrés en ressources humaines, financières et matérielles nécessaires à la mise en application du plan de S-E. Le cadre de S-E est un tableau décrivant les résultats, les indicateurs, situations de référence et cibles, les moyens de vérification, et les hypothèses et risques.

8.3. Principaux instruments de suivi et évaluation

Le suivi de mise en œuvre de l'UNDAF reposera sur les instruments suivants :

- Plan de travail annuel des agences
- Un tableau de bord annuel des indicateurs ;
- Rapport annuel des agences
- Revue annuelle d'UNDAF ;
- Evaluation indépendante.

Activités	Année 1				Année 2				Année 3				Année 4				Année 5			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
Plan de travail annuel des agences	X				X				X				X				X			
Tableau de Bord des Indicateurs UNDAF	X				X				X				X				X			
Rapport annuel des agences				X				X				X				X				X
Revue annuelle UNDAF					X				X				X				X			
Evaluation indépendante															X					

9. CADRE DES RESSOURCES

Les contributions financières des agences portent sur des montants estimatifs qui seront dégagés aussi bien sur les ressources ordinaires que sur les fonds qu'elles pourront mobiliser auprès des partenaires soit individuellement soit collectivement dans le cadre des programmes conjoints. Ces montants feront l'objet d'une révision annuelle. Les contributions en nature (expertise, appui technique, dons, etc) seront aussi évaluées et intégrées. Ces ressources ont été déclarées par agences et réparties selon les Effets UNDAF. Les ressources du tableau sont libellées en dollars

Agences	Effet UNDAF 1: La Croissance accélérée est durable et pro-pauvre			Effet UNDAF 2: La qualité du Capital Humain est améliorée			Effet UNDAF 3: La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains			Total Général
	RO ⁸	RM ⁹	Total	RO	RM	Total	RO	RM	Total	
CINU			0			0	50 000		50 000	50 000
FAO		21 500 000	21 500 000			0			0	21 500 000
OIT	1 157 000	1 300 000	2 457 000	1 525 000	500 000	2 025 000	70 000	140 000	210 000	4 692 000
OMS	500 000		500 000	3 500 000	20 000 000	23 500 000			0	24 000 000
ONUDI	2 500 000		2 500 000			0			0	2 500 000
ONUSIDA			0	1 500 000		1 500 000			0	1 500 000
PAM		34 500 000	34 500 000		81 000 000	81 000 000			0	115 500 000
PNUD	7 830 000	18 810 000	26 640 000	3 990 000	9 763 000	13 753 000	7 830 000	2 200 000	10 030 000	50 423 000
UNEP			0			0			0	0
UNESCO			0			0			0	0
UNFPA	3 700 000	2 000 000	5 700 000	11 000 000	4 000 000	15 000 000	2 000 000	1 000 000	3 000 000	23 700 000
UNHABITAT	385 000	1 770 000	2 155 000	1 345 000	2 500 000	3 845 000	156 000	3 560 000	3 716 000	9 716 000
UNICEF	6 000 000		6 000 000	121 400 000		121 400 000	14 000 000		14 000 000	141 400 000
TOTAL	22 072 000	79 880 000	101 952 000	144 260 000	117 763 000	262 023 000	24 106 000	6 900 000	31 006 000	394 981 000
%			26			66			8	100

⁸ Ressources ordinaires

⁹ Ressources à mobiliser

ANNEXES : MATRICE DES RESULTATS ET DE SUIVI-EVALUATION

Priorité nationale : Consolidation de l'économie et accélération du rythme de la croissance					
	Indicateur, Baseline, cible,	Moyen de vérification	Hypothèses et risques	Rôle des partenaires	Ressources Indicatives USD
Effet UNDAF 1 : la croissance économique accélérée est durable et pro pauvre	Incidence de pauvreté (désagréés par région, par milieu de résidence, par sexe, quintile, par groupe socioéconomique, par groupe spécifique d'intérêt)	Comptes Nationaux (INSD)	<u>Risques</u> : (1) chocs exogènes (aléas climatiques, cours des matières premières, cours de l'énergie, fluctuations des changes, crises énergétiques, financières, alimentaires et économiques), (2) Instabilité politique au plan national et sous régional, (3) non disponibilité ou disponibilité tardive des de données. <u>Hypothèses</u> : (1) Existence et mise en œuvre de politiques publiques pertinentes de soutien à la croissance pro pauvre (2) la croissance est accélérée ; (3) Disponibilité de ressources techniques et financières (4) volonté politique maintenue		TOTAL : 79.880.000 FAO : 21.500.000 OMS : 500.000 OIT : 2.457.000 ONUDI : 2.500.000 ONU HABITAT : 2.155.000 PAM : 34.500.000 PNUD : 26.640.000 UNFPA : 5.700.000 UNICEF : 6.000.000
	Indice d'écart de pauvreté : <i>Baseline (Cf. résultats de l'enquête Intégrale de 2009), cible (Cf. à fixer après les résultats de l'Enquête Intégrale).</i>	Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages ou Enquête Intégrale, avec un module sur les dépenses (INSD)			
	Revenu/consommation moyen par ménage et par tête (désagréé par région, par milieu de résidence, par sexe, quintile, par groupe socioéconomique, par groupe spécifique d'intérêt) : <i>Baseline (Cf. résultats de l'enquête Intégrale de 2009), cible (Cf. à fixer après les résultats de l'Enquête Intégrale).</i>	Enquête Burkinabé sur les Conditions de Vie des Ménages ou Enquête Intégrale, avec un module sur les dépenses (INSD)			
		Enquête QUIBB (INSD)			
<i>Produit 1.1 Les structures nationales sont mieux outillées pour formuler, mettre en œuvre et suivre des politiques et programmes sectoriels en cohérence avec la SCADD et les OMD</i>	Id1.1.1 Proportion de politiques et programmes sectoriels formulées/révisées en application des engagements internationaux et alignées sur la SCADD et les OMD: Baseline (0%), Cible (100%).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>BIT, FAO, OMS, ONUDI, ONU-HABITAT, ONUSIDA, PAM, PNUD, PNUE, UNESCO, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier,	

	Id1.1.2 Proportion de budgets – programmes opérationnels : Baseline (0%), Cible (100%).	Rapports MEF et autres Ministères sectoriels		<u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile</u> : Veille et plaidoyer	
<i>Produit 1.2 : Les capacités nationales d'intégration de la problématique population / développement sont renforcées</i>	Id 1.2.1 : Proportion du budget de l'Etat consacrée au Programme national de Planification Familiale : Baseline (0), Cible (?).	Rapports d'activités du CONAPO et des Agences du SNU		<u>OMS, PNUD, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile</u> : Veille et plaidoyer	
	Id 1.2.3 : Proportion de politiques/ programmes prenant en compte les défis démographiques Baseline (0), Cible (?).	Rapports d'activités du CONAPO et des Agences spécialisées du SNU			
<i>Produit 1.3 : Les populations vulnérables, particulièrement les femmes et les jeunes ont davantage accès aux marchés, à un emploi décent, aux services énergétiques (nouveaux et renouvelables), aux crédits et entreprennent des AGR rentables.</i>	Id 1.3.1. Proportion de demandes de crédits satisfaite (femme, jeune, région, milieu de résidence): Baseline (?), Cible (80%).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU ; Rapports d'activités des IMF (Direction de suivi des IMF, Direction Générale du Trésor)		<u>BIT, FAO, FENU, ONUDI, PAM, PNUE, PNUD</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui	
	Id1.3.2 Nombre d'institutions de promotion de l'emploi des jeunes et des femmes appuyées				
	Id1.3.3 Proportion de la production agricole nationale achetée pour les programmes du SNU	Enquête QUIBB, Enquête Intégrale, Rapport Logistique PAM			

	Base line (2%) Cible (TBC).			financier	
<i>Produit 1.4 : Les structures nationales et les communautés de base pratiquent une approche intégrée de gestion durable des ressources naturelles et prennent en compte les effets des changements climatiques à travers l'adaptation et l'atténuation</i>	Id 1.4.1 Pourcentage de projets (y compris en faveur des femmes) de gestion des ressources naturelles formulé par les structures nationales et les communautés de base mis en œuvre: Baseline (?), Cible ()	Rapports d'activités de l'UNDAF et des Agences spécialisées du SNU		<u>Société Civile</u> : Veille, plaidoyer et mise en œuvre	
	Id 1.4.2 Pourcentage des plans communaux, formulés/révisés intégrant les préoccupations environnementales et les changements climatiques opérationnels : Baseline (?), Cible (?).	Plans communaux de développement ; Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>FAO, ONU-HABITAT PNUD, PNUE</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
	Id1.4.3 Nombre de textes d'applications des lois et règlements en matière de gestion de l'environnement élaborés/révisés : Baseline (?), Cible (?).	Journal Officiel Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation	
	Id1.4.4 La politique nationale en matière d'énergie alternative est disponible : Baseline (Non), Cible (Oui).	Ministère en charge de l'énergie Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier	
<i>Produit 1.5 Les autorités nationales et les communautés de base sont mieux préparées et répondent efficacement aux urgences et catastrophes naturelles</i>	Id 1.5.1 Plan national de contingences multirisques mis à jour annuellement	Rapport CONASUR		<u>Société Civile</u> : Veille, plaidoyer et mise en œuvre	
	Id. 1.5.2. Stocks de sécurités prépositionnés Baseline (), Cible ()	Rapport CONASUR		<u>FAO, OMS, ONU-HABITAT PAM, PNUD, UNEPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
				<u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion,	

	Id 1.5.3 Nombre de plans de contingence multirisque opérationnels au niveau national et régional : Baseline (1), Cible (13)	Rapport CONASUR Plan de Contingence Multirisques d'activités des Agences spécialisées du SNU		Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile</u> : mise en œuvre	
<i>Produit 1.6 Les capacités du système statistique national en matière de collecte, de traitement, d'analyse de diffusion des données désagrégées sont renforcées</i>	Id1.6.1 Pourcentage des structures nationales, sectorielles et régionales disposant d'un système d'information et gestion de données (désagrégées par sexe, âge et lieu de résidence) Baseline (?) Cible (?)	Rapport Annuel Conseil National de la Statistique		<u>FAO, OMS, PAM, PNUD, UNEPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
	Id 1.6.2 Pourcentage de résultats d'enquêtes, d'études prévues et de statistiques administratives rendues disponibles dans les délais Baseline (?) Cible (?)	Rapport Annuel Conseil National de la Statistique		<u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile</u> : plaidoyer	

Priorité nationale : la combinaison d'autres leviers complémentaires comme le développement du capital humain, le développement des infrastructures économiques, la promotion de la gouvernance et le développement local					
	Indicateur, Baseline, cible,	Moyen de vérification	Hypothèses et risques	Rôle des partenaires	Ressources Indicatives USD
Effet UNDAF 2 : La qualité du capital humain est améliorée	Id 2.1 Mortalité infanto-juvénile : Baseline (142 pour mille), Cible (61 pour mille).	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS Enquêtes Nutritionnelles Nationales de type SMART EDS	Risques : (1) Survenue de catastrophes ou crises humanitaires ; (2) baisse du budget alloué aux secteurs sociaux ; (3) manque de données de qualité pour le suivi des indicateurs ; (4) Baisse des financements internationaux Hypothèses : (1) volonté et engagement politique effectifs (2) disponibilité de données désagrégées ; (3) adhésion et participation des populations ; (4) synergie et coordination des interventions renforcée sous le leadership du Gouvernement ; (5) Mobilisation effective des ressources par le SNU		TOTAL : 262.023.000 OIT : 2.025.000 OMS : 23.500.000 ONUSIDA : 1.500.000 PAM : 81.000.000 PNUD : 13.573.000 UNFPA : 15.000.000 UNHABITAT: 3.845.000 UNICEF : 121.400.000
	Id 2.2 Mortalité maternelle Baseline (484) Cible ()				
	Id 2.3. Prévalence de l'insuffisance pondérale chez les enfants de moins de 5 ans Baseline (26% en 2009) Cible (20%)				
	Id 2.4. % de jeunes hommes et jeunes femmes âgées de 15 à 24 ans infectés par le VIH				
	Id 2.5. Taux d'achèvement du cycle primaire (désagrégés par sexe) Baseline : (41.7% ; Filles 37.8%, Garçons 45.6%). Cible : (75%)				
	Id 2.6. Taux d'alphabétisation des 15 ans et plus (désagrégé par sexe, milieu, région) Baseline (30) Cible (60)				
Produit 2.1 Les capacités du système de santé sont renforcées pour fournir des services de base de qualité	Id2.1.1 Nombre de nouveaux contacts par habitant et par an Baseline (0,49 en 2008) Cible (0,80)	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS		<u>OMS, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et	
	Id 2.1.2 Pourcentage de 20 médicaments traceurs n'ayant connu de rupture de stock au niveau de CSPS Baseline (/) Cible (?)	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS			
	Id2.1.3 Pourcentage des CSPS qui met en œuvre la PCIME clinique et	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du			

	communautaire (désagré par région) : Baseline (?) Cible (?)	Ministère de la Sante/DGISS		multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile/OBC</u> : plaidoyer	
	Id 2.1.4 Pourcentage des CSPS qui mettent en œuvre des SONU (désagré par région) : Baseline (?), Cible (?).	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS			
<i>Produit 2.2 : La couverture effective des interventions essentielles (à gain rapide) de santé, d'eau, d'hygiène, d'assainissement et de nutrition pour la mère, le nouveau-né et l'enfant est accrue</i>	Id. 2.2.1. Pourcentage d'enfants de moins de 5 ans souffrant de paludisme simple prise en charge a domicile	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS EDS		<u>OMS, ONU-HABITAT, PAM, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
	Id2.2.2 Pourcentage d'enfants de 6 à 59 mois dans les formations sanitaires supplémentés en Vitamine A deux fois dans l'année: Baseline (70%) Cible (90%)	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS		<u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation	
	Id2.2.3 Réduction de la malnutrition aigue parmi les enfants de moins de 5 ans: Baseline (11%) Cible (5%)	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS		<u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier	
	Id2.2.4 Couverture vaccinale en DTC-Heb-Hib3et en vaccin anti-rougeole (désagré par milieu et par région) : Baseline (99% et 96% en 2009) Cible (99% et 97%)	Rapport de progrès et annuaire statistiques annuel du Ministère de la Sante/DGISS		<u>Société Civile/ OBC</u> : plaidoyer, communication pour le changement de comportement et mise en œuvre	
	Id2.2.5 couverture en méthodes contraceptives (désagré par milieu et par région) : Baseline (?) Cible (?)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU EDS			
	Id2.2.6 Taux d'accouchement assisté par du personnel qualifié Baseline (?) Cible (?)	Annuaire statistiques sanitaire			
	Id2.2 6 Taux d'accès à l'eau potable (désagré par Zone d'intervention)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			

	Id2.2.7 Taux d'accès de la population à l'assainissement Baseline (): Cible ()	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			
<i><u>Produit 2.3</u> : Les acteurs publics, privés, et communautaires délivrent davantage des services de qualité pour l'accès universel des populations à la prévention, au traitement et à la prise en charge en matière de VIH.</i>	Id 2.3.1. Pourcentage de femmes enceintes infectées par le VIH qui reçoivent un traitement antirétroviral complet pour réduire le risque de TME. Baseline (?) Cible (à harmoniser avec celui du nouveau cadre stratégique de lutte contre le sida 2011-2015)	Rapport annuel du Département de la Santé de la Famille (DSF) du Ministère de la Santé		<u>FAO, OMS, ONUSIDA, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile/ OBC</u> : plaidoyer, communication pour le changement de comportement et mise en œuvre	
	Id 2.3.2 Pourcentage de jeunes âgés de 15 à 24 ans ou de populations les plus à risque possédant à la fois les connaissances exactes sur les manières de prévenir le risque de transmission sexuelle du VIH et qui rejettent les principales idées fausses concernant la transmission du virus (hommes/femmes) Baseline (?), Cible (à harmoniser avec celui du nouveau cadre stratégique de lutte contre le sida 2011-2015).	Bilan général de la mise en œuvre du Plan national multisectoriel Enquête de comportement			
	Id.2.3.3. Pourcentage de femmes, hommes, et enfants dont l'infection à VIH est parvenue à un stade avancé qui reçoivent des ARV Baseline (0 en 2009), Cible (à harmoniser avec celui du nouveau cadre stratégique de lutte contre le sida 2011-2015).	Données nationales ESOPE (CMLS-Sante) Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			

	Id2.3.4 Pourcentage des formations sanitaires disposant des capacités et des services de pour la prise en charge et le traitement des personnes vivant avec le VIH/SIDA Baseline (0 en 2009), Cible (?).	Rapport UNGASS ; Rapport de l'accès universel ; Bilan général de la mise en œuvre du Plan national multisectoriel Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			
	Id2.3.5 Pourcentage de lieux de travail disposant de politique et programme de prise en charge et de traitement des travailleurs vivant avec le VIH/SIDA Baseline (?) Cible (?)				
<i>Produit 2.4 : Les capacités du système éducatif formel et non formel sont renforcées pour un accès universel à une éducation et à une formation de qualité.</i>	Id2.4.1 Nombre d'élèves du préscolaire, du primaire fréquentant les classes construites et équipées grâce à l'appui du SNU (désagrégué par sexe) : Préscolaire : Baseline (8,000), Cible (10,000) Primaire : Baseline (38,000) ; Cible : (70,000)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA			<u>ONU-HABITAT, PAM, PNUD, UNESCO, UNFPA, UNICEF :</u> Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales :</u> Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile/ OBC :</u> plaidoyer, communication pour le changement de comportement et mise en œuvre
	Id2.4.2 Nombre de centres d'éducation de base non formelle opérationnels, grâce à l'appui du SNU : Baseline (57), Cible (85).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA			
	Id2.4.3 Pourcentage d'écoles primaires et d'établissements d'enseignement secondaire utilisant les curricula avec des thèmes émergents Structures préscolaires: Baseline (0%) cible (50%) Ecoles primaires : Baseline (10%) Cible (100%) Etablissements secondaires : Baseline (5%) Cible (60%)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA			

	Id2.4.4 Taux de couverture des besoins en cantines scolaires du primaire (désagrégué par région) Baseline (?) Cible (?)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU Annuaire statistique du MEBA Rapports statistiques DEP/MEBA			
<i>Produit 2.5 : Un système national de protection sociale en particulier pour les groupes vulnérables, est opérationnel</i>	Id2.5.1 Plan d'action national pour la mise en œuvre du socle de protection sociale disponible : <i>Baseline (à déterminer), Cible (Plan d'action adopté en fin 2011 et mis en œuvre à partir de 2012)</i>	Document de Plan d'action national ; Rapport d'activités		<u>BIT, OMS, PAM, PNUD, UNFPA, UNICEF :</u> Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales :</u> Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile/ OBC :</u> plaidoyer et mise en œuvre	
	Id2.5.2 Pourcentage de la population couverte par les dispositifs de protection sociale : <i>Baseline (à déterminer), Cible (20 % en 2015).</i>	Enquête spécifique ou insertion de cette question dans le QUIBB annuel (SNU et INSD)			
	Id2.5.3 Pourcentage des enfants vulnérables (enfants en conflit avec la loi, enfants vivant dans la rue, enfants victimes de pires formes de travail, enfants porteurs de handicap, enfants victimes de violences et d'abus de toutes sortes etc) re-scolarisés ou réinsérés	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			

Priorité nationale : la combinaison d'autres leviers complémentaires comme le développement du capital humain, le développement des infrastructures économiques, la promotion de la gouvernance et le développement local					
	Indicateur, Baseline, cible,	Moyen de vérification	Hypothèses et risques	Rôle des partenaires	Ressources Indicatives USD
Effet UNDAF 3 : La gouvernance politique, administrative, économique et locale est rendue plus efficace et plus respectueuse des droits humains	Indice de perception de la corruption : Base line (IPC est de 3,5/10 en 2008), Cible ().	Rapport Transparency International	Risques : (1) instabilité politique nationale, sous-régionale ; (2) non engagement des ministères en faveur de la décentralisation ; (3) détérioration des performances au niveau des finances publiques Hypothèses : (1) Volonté et engagement politique effectifs (2) séparation effective des pouvoirs, (3) transfert effectif des compétences techniques et financières au niveau local ; (4) Mobilisation de ressources par le SNU ; (5) dispositif de coordination des PTF y compris au niveau sectoriel renforcé sous le leadership du gouvernement (6) participation effective de la société civile dans les débats nationaux		TOTAL : 31.006.000 CINU : 50.000 PNUD : 10.030.000 OIT : 210.000 UNFPA : 3.000.000 UNHABITAT : 3.716.000 UNICEF : 14.000.000
	Proportion des recommandations du PAP/MAEP, du rapport de la Cour des Comptes, de l'ASCE et l'Evaluation périodique universelle (CDE, CEDEF) mise en œuvre : Base line (?), Cible (?).	Rapports du MAEP, de la Cour des Comptes et de l'ASCE Evaluation Périodique Universelle			
	Proportion des recommandations de l'évaluation périodique universelle mises en œuvre Base line (?), Cible (?).	Rapport des agences Rapports nationaux (CDE, CEDEF, CADBE) Journal Officiel			
	Pourcentage des femmes élues (Parlement, Conseils municipaux et régionaux) : Base line (?), Cible (?).	Rapports d'activités (Assemblée Nationale)			
Produit 3.1 Les institutions et systèmes nationaux de gouvernance sont mieux outillés pour consolider l'Etat de droit et l'effectivité des droits humains, l'égalité et de genre.	Id3.1.1 Proportion des rapports annuels de l'ASCE, de la Cour des comptes et du REN-LAC publié à temps. SNU : Baseline (?), Cible (?).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>CINU, OMS, ONU-HABITAT, PNUD, PNUE, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile</u> : veille, plaidoyer, information	
	Id3.1.2 Proportion des documents de droits humains traduits dans les langues nationales: Baseline (?), Cible (?)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			

<u>Produit 3.2</u> La participation citoyenne au processus de développement et de contrôle de l'action publique par les communautés, les OSC, les femmes et les jeunes sont renforcés	Id3.2.1. Nombre d'initiatives développées ou appuyées par le SNU pour la participation des communautés au contrôle de l'action publique Baseline (?), Cible (?)	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>CINU, PNUD, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile/OBC</u> : veille, plaidoyer, communication	
	Id3.2.2 Taux d'inscription des naissances et des mariages à l'état civil : Baseline (?), Cible (?).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			
	Id3.2.3 Taux d'inscription par sexe aux élections (Présidentielle, législative, communal) : Baseline (?), Cible (?).	Rapports de la CENI Centre de la Gouvernance Démocratique (CGD)			
	Id3.2.4 Taux de participation par sexe aux élections (Présidentielle, législative, communal) : Base line (?), Cible (?)	Rapports de la CENI Centre de la Gouvernance Démocratique (CGD)			
	Id : 3.2.5. Nombre d'outils d'informations et de communications développés Base line (?), Cible (?).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			
<u>Produit 3.3</u> La décentralisation est rendue plus effective, améliorant l'égal accès des populations à des services publics de qualité et le développement des économies locales	Id3.3.1 Proportion des plans locaux de développement formulés/révisés prenant en compte les droits humains et le genre: Baseline (?), Cible (?).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>ONU-HABITAT, PNUD, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier <u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile/OBC</u> : plaidoyer, communication, participation et mise en œuvre	
	Id3.3.2 Proportion des besoins des plans communaux de la zone d'intervention couvert par le SNU : Baseline (?), Cible (?).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			
	Id3.3.3 Nombre d'organisations communautaires participant (organisations féminines, masculines et organisations mixtes) à la gestion communale et bénéficiant ou ayant bénéficié d'un appui quelconque du SNU : Baseline (?), Cible (?).	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU			

<i>Produit 3.4 Les mécanismes et les capacités d'utilisation des outils d'analyse du genre et de sa prise en compte dans les politiques et programmes de développement sont renforcés</i>	Id .3.4.1. Nombre de politiques et programmes sectoriels intégrant la dimension genre selon le guide d'élaboration des politiques sectorielles et sur la base des outils d'intégration du genre par secteur	Rapports des réunions du CCG, Notes techniques à titre de contribution aux activités du CCG Rapports des réunions du comité mixte CCG/MPF		<u>BIT, FAO, OMS, ONU-HABITAT, ONUSIDA, PAM, PNUD, PNUE, UNESCO, UNFPA, UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
	Id.3.4.2. : Niveau de participation qualitative des représentant (e)s du SNU au cadre de concertation genre des PTF et au comité mixte CCG/MPF	Rapports d'activités des Agences spécialisées du SNU		<u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile</u> : veille, plaidoyer, participation	
	Id.3.4.3. Proportion des lois ou décrets pris pour assurer la mise en œuvre du CEDEF	Rapport National CEDEF			
<i>Produit 3.5 Les capacités des structures nationales sont renforcées en vue d'assurer une mobilisation et une gestion efficiente de l'aide au développement</i>	Id 1.5.1. Contributions du SNU à l'élaboration d'une stratégie nationale de mobilisation de ressources pour les OMD /SCADD			<u>OMS, PNUD UNICEF</u> : Plaidoyer, appui conseil, appui technique et financier	
	Id 1.5.2. Contributions du SNU à la mise e en place d'outils et des mécanismes pour la gestion efficace de l'aide au développement			<u>Institutions Nationales</u> : Planification, Gestion, Coordination, Mise en œuvre et Suivi/Evaluation <u>Autres Partenaires</u> (Bi et multilatéraux) : appui financier <u>Société Civile</u> : veille,	